Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEWENTS

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois As sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Burcaux de Posts

Nº 14.356 - QUARANTE ET UNIÈME ANNEE - SAMEDI 27 MAI 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne: 1 fr - Réclames: 1.75 - Faits divers: 2 Après Chronique Locale, la ligne: 5 fr. - Chronique Locale: 10 fr. Les Insertions sont exclusivement reques A Barscille: Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux A Paris: A Pryence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionals

La bataille de Verdun, que l'on ap-pelle aussi la bataille de la Meuse, se poursuit avec des alternatives de succès et d'échecs, d'avances et de reculs.

Une position telle que le fort de Douaumont est tour à tour perdue et reprise, puis de nouveau perdue en attendant qu'elle soit reprise encore en un de ces impétueux élans de nos troupes auxquels rien ne résiste. Tel village est alternativement occupé par l'ennemi et par nous à la suite de prodigieuses mélées sanglantes auxquelles les communiqués se bornent à consacrer quelques lignes brèves et qui eussent été considérées autrefois comme de gigantesques batailles. Des milliers d'hommes tombent là où parfois il s'agit seu-lement de se disputer quelques ruines fumantes. Et le formidable tonnerre de l'artillerie ne cesse pas de jeter son horrible fracas par-dessus tout l'acharnement meurtrier, par-dessus toute la furieuse exaspération d'une lutte sans

Ce sont là effroyables mélées de geants, et telles que l'Histoire n'en vit jamais de plus grandes. En un poème d'une haute inspiration, le poète belge Emile Verhaeren nous présentait il y a quelques jours un vieux soldat dont il voquait « le grand cœur orageux » et qui songeait avec tristesse aux batailles de jadis. Sa muse prétait au héros de son beau poème l'éloquence émouvante de ces regrets :

Où est la charge rouge aux fulgurances Tor, Duand les sabres au clair illuminaient les têtes Et que mille escadrons étaient mille tempêtes Accoutumant la terre aux foudres de la mort?

Mais après avoir chanté les souvenirs épiques du « vieux troupier », le poète mettait dans la bouche de l'un de ceux qui revenaient de Verdun cette simple et décisive réplique :

Te crois que, nous aussi, fimes notre devotr.

'Ah ! certes, oui, ils le firent leur depoir, les braves de Verdun. Ils le firent. combé continuent de le faire avec une fièvre d'héroïsme sans cesse grandis-sante. Si les combats presque incessants dans lesquels les jette leur superbe impétuosité ne sont plus les batailles bien réglées d'autrefois, s'ils ne rappellent pas en tous points les classiques batailles dont les récits redondants des historiens nous ont appris à admirer l'harmonieuse ordonnance, s'ils offrent le spectacle de quelque chose de cahotique et de tumultueux on peut affirmer toutefois qu'ils ne témoignent pas d'une qualité inférieure d'héroïsme. Jamais au contraire la ténacité et la bravoure françaises ne s'élevèrent plus haut que dans la sublime exaltation de ces journées ardentes.

Une flamme magnifique traverse ce tumulte de combats et illumine ce cahos ensanglanté : elle fait resplendir la gloire de Verdun d'un éclat qui illumine

Et, de l'aveu de tous, cette gloire de Verdun est une gloire exclusivement française, puisque la vaillance de nos armes est seule à l'édifier. C'est une gloire purement française. Elle fait rayonner l'incomparable prestige de notre patrie à travers le monde.

N'est-il pas significatif que, parmi les nations alliées, l'exemple des prodiges accomplis par l'incomparable intrépi-

noire patite à travers le monde.

N'est-il pas significatif que, parmi les nations affiles, l'exemple des prodiges accomplis par l'incomparable intrégidité française soit le meilleur des stir mulents et la plus sire des garanties de
civiques 2º .

Il y a quelques jours, les délégués parlementaires de
civiques 2º .

Il y a quelques jours, les délégués parlementaires de
civiques 2º .

Il y a quelques jours, les délégués parlementaires et
civiques 2º .

Il y a quelques jours, les délégués parlementaires russes arrivés en França parlementaires russes arrivés de france prenuites de
l'Asonte Neons de

Il y a quelque jours, les délégués parlementaires russes arrivés de
parlementaires russes arrivés de
production de

Il y a quelque jours, les délégués parlementaires de
civiques 2º .

Il y a quelque jours, les délégués parlementaires de
civiques 2º .

Il y a quelque jours, les délégués parlementaires russes arrivés de
production de

Il y a quelque s'aprite de
production de

Il y a quelque s'aprite de
production de

Il y a quelque s'aprite de

Il y a quelque s'ap

général, l'homme d'Etat en particulier, ne doit pas être un chevalier ». Vercingétorix n'est que cela et, pour Mommsen, le héros, c'est Arminius. Héros sans rien de chevaleresque, assurément, et c'est ce que montre M. J. Toutain. « Citoyen et admis dans les légions, c'était, dirions-nous aujourd'hui, un naturalisé ». Il profite de la confiance qu'il inspire pour préparer son coup contre les Romains « non comme un combat loyal entre ennemis qui se combattent au grand jour, mais comme un crime qui se commet dans l'ombre et qui frappe la victime dans le dos. Arminius et ses complices font figure, non de soldats, mais de bandits ». Traitreusement, ils trompent Varus, le font disséminer ses forces en lui dénonçant des dangers imaginaires et, le guet-apens bien assuré, ils lèvent le masque. Ils cèdent dans le massacre à une cruauté sauvage : « blessés achevés, prisonniers atrocement martyrisés, cadavres outragés, voilà par quels exploits Arminius et ses bandes couronnèrent leur victorieux guet-apens ». La traitrise et la perfidie dans la preparation, la fourberie et la lâcheté dans l'exécution, la férocité raffinée et la bassesse dans le traitement infligé aux vaincus », tels sont les titres du personnage que Mommsen oppose au « chevalier » Vercingétorix et que l'Allemagne contemporaine a élevé au rang de héros national!

« Les nations ont les héros qu'elles méritent ».

PROPOS DE GUERRE Les Chimères

Il n'est plus douteux que l'Allemagne soit aux prises avec de sérieuses difficultés ali-

Il ne s'agit plus de racontars de feuilles neutres ménagères de leurs intérêts, dési-rant vendre du « papier » en France ; la disette allemande est un état de choses officiel. Les Allemands ne font plus mystère d'une situation qu'il leur serait d'ailleurs impossible de tenir cachée. Ils se sont donné un dictateur du ventre, lequel aura la diffi-cile mission de transformer les briques en rosbeef et les cailloux du Rhin en cervelle au beurre noir et en pâte à saucisse, ce à quoi je doute qu'il parvienne malgré tout

On peut donc affirmer aujourd'hui que la vie commence à n'être pas tout rose sur les bords de la Sprée. Mais il n'y a, à la vérité, pas très longtemps qu'il en est ainsi. Nous avons cru trop tôt aux effets du blocus qui

se font sentir à peine maintenant. Il y a un an, nous eûmes la naïveté de nous représenter l'Allemagne have et déchar-née dansant devant un buffet vide. Nous prenions nos désirs pour des réalités. Chacun aime à caresser ses chimères, ce qui n'est ni un signe de faiblesse, ni de légèreté. La forte Allemagne est tombée elle aussi dans ce travers, ce qui n'a rien de surprenant. Cette longue guerre étant totalement depourvue d'imprévu, chacun des belligérants se raccroche à l'espoir le plus conforme à sa situation particulière et dont la réalisa-tion amènerait une solution en sa faveur. Nous autres, nous nous sommes ressaisis à temps pour ne pas risquer une déception trop désespérante ; prenons garde aujour-d'hui de ne pas nous emballer à nouveau sur la famine de nos adversaires.

Par contre, laissons-les se figurer et croire que la France va s'embraser d'un incendie révolutionnaire, car c'est là la chimère allemande, celle qu'ils caressaient avant la guerre et qu'ils ne peuvent se réscudre à abandonner. Un journal d'outre-Rhin se réjouissait l'autre jour à propos d'une polémique parlementaire : « Ce peuple français est incorrigible ; il

retombe toujours dans ses divers défauts : l'indiscipline et le désordre ; laissons-le faire: il renversera un ministère d'abord, puis son gouvernement. Le voilà revenu aux polémiques sans trève et sans merci. L'union sacrée n'est plus qu'un mot. Toutes les ambi-tions s'entre-déchireront et nous cueillerons la victoire sur le bûcher fumant que les discordes intestines auront allumé. »

L'Allemagne expirante sous la griffe de la famine : chimères françaises. La France en proie aux luttes intestines : chimères alle-

Laissons aux Boches leurs chimères puisqu'ils en font une compensation à leur vide gastrique, mais abandonnons les nôtres et ne considérons les bons de viande, les tic-

664° JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant : Dans l'Argonne, nous avons fait exploser une mine avec succès à la Fille-Morte.

Sur la rive gauche de la Meuse, lutte très violente d'artillerie dans les secteurs du bois d'Avocourt et du Mort-Homme. Dans cette dernière région, une attaque allemande, qui se préparait à déboucher, a avorté sous nos tirs de barrage.

Sur la rive droite, une contre-attaque nous a rendu un élément de tranchée occupé hier par l'ennemi entre le bois d'Haudromont et la ferme Thiaumont. Au nord de cette ferme, nous avons progressé à la grenade au cours de la nuit et fait des prisonniers.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

tement correct et bienveillant de Messieurs nos supérieurs français. Les déclarations de M. Steen qui répondaient à des articles défavorables de l'écrivain germanophile Christianson dans l'Aftonbladet, ont produit en Suède une impression d'autant plus vive que la personnalité de leur auteur est hautement estimée en Scandinavie.

Nos Héros de l'Air



Le sous-lieutenant aviateur Nungesser

LA VIE CHÈRE

Les Viandes congelées

L'heure semble venue, où l'alimentation en viande fraîche, va devenir insuffisante. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'Algérie fournissait la presque totalité des marchés de l'abattoir de Marseille. Or, par un arrêté, en date du 20 avril 1915, le gouverneur de l'Afrique du Nord a réquisitionné tout le bétail algérien pour les besoins des armées.

Les conséquences de cette mesure n'ont pas tardé à se faire sentir. La raréfaction des animaux de boucherie, amenés sur nos marchés méridionaux, a provoqué l'enché-

La réquisition du bétail algérien prévoit un abatage annuel de 7 à 800.000 moutons. Or, la moyenne des arrivages, à Marseille, se chiffre par 1.200.000. Il existe donc une différence de 400.000 'tétes de moutons qui pourrait, qui devrait être utilisée au profit de l'élément civil. L'équilibre serait ainsi rétabli. C'est ce que souhaitent, d'ailleurs, les éleveurs algériens dont les pertes deviendraient énormes, par la non utilisation des 400.000 moutons formant l'appoint de leurs envois à Marseille. Un terrain d'entente se trouvera donc, très probablement, sur ces bases. Quoi qu'il survienne, il faut s'attendre à voir entrer les viandes frigorifiées dans la consommation courante, vu le surenchérissement progressif des viandes frafches, causé, dans le Midi principalement, par la réquisition du bétail algérien. Puisque les poilus trouvent cet aliment très sain, très savoureux, il y aurait mauvaise grâce à ce que nous nous montrions plus difficiles que les hérolques défenseurs de la Patrie.

PIERRE ROUX.

Impressions du Front

L'Outil portatif

Je n'aurais jamais pu croîte, — avant, — que l'on put avoir un aussi grand attachement pour une chose aussi matérielle et aussi modeste qu'une bêche ou qu'une pelle-pioche. J'imaginais la passion du soldat pour son fusil, pour sa baïonnette ; je comprenais le soin apporté à conserver ses cartouches. Mais l'outil me paraissait indigne d'intérêt. Et pourtant il m'a hien fallu partager pour ce derant il m'a hien fallu partager pour ce der foutil me paraissait indigne d'intérêt. Et pour-tant il m'a bien failu partager pour ce der-nier la préférence que lui montraient les ca-marades. C'est à lui que l'on pense d'abord avant le fusil, avant même le masque. Si le fusil est utile, la pelle ou la pioche sont in-dispensables. Le fusil permet de tuer, la pelle et la pioche servent à défendre nos propres vies... Il est facile de comprendre que l'on y. tient...

vies... Il est facile de comprendre que l'on y tient...

A mesure que la guerre de tranchée s'est développée, le fusil a perdu de son importance. On ne s'en sert presque plus... La mitrailleuse, les grenades le remplacent avantageusement... Dans la première vague d'assaut, la plupart des hommes, grenadiers, nettoyeurs, le portent même en bandoulière. L'outil reste toujours... On le porte fidèlement accroché au ceinturon, car sur le sac il faudrait plus de temps pour le mettre en mains. L'ingéniosité des poilus s'est même efforcée de perfectionner encore sa prompte utilisation. On a abandonné dans maints régiments l'étui de cuir pour le remplacer par un porte-outil en fil de fer... Il ne se passe guère de jour dans la tranchée sans qu'on l'utilise: perfectionnement du gourbi ou de l'abri, réfection des parapets. A l'attaque, affaissé au sol, on élève hâtivement un rempart de terre; dans un trou d'obus, dans un puits de mine on perfectionne le retranchement naturel...

Si le civil glorifie le 75 et la mitrailleuse, le poilu modeste voue un culte à sa pelle, à sa pioche.

PIERRE MARCILIE.

Le « Jour de l'Empire britannique »

Répondant à la dépêche du général Joffre qui lui exprimait son admiration pour les troupes indiennes, le vice-roi des Indes bri-tanniques lord Hardinge, a adressé le télé-gramme suivant au général Haig:

gramme suivant au général Haig :

Voulez-vous transmettre au général Josse, au nom des forces indicanes qui scrvent dans le monde entier, l'expression de ma gratitude pour son message et pour sa sympathique appréciation que j'ai reçue ici à l'occasion du jour anniversaire de l'Empire.

L'Inde est fière de voir que ses fils se battent pour la même cause et sur les mêmes champs de bataille que les armées vaillantes de la France, dont la bravoure acharnée au poste d'honneur de Verdun a excité l'admiration du monde entier.

IL Y A UN AN

Jeudi 27 Mai

Au nord et au sud de Dixmude, les Belges epoussent des attaques allemandes et nos roupes, autour d'Angres, infligent un échec l'ennemi. A l'est d'Ablain-Saint-Nazaire, les Français enlèvent des tranchées et occupent le cimetière. Au château de Carleul, des tranchées sont perdues par les Allemands qui, à l'est de Neuville-Saint-Vaast, tentent ne offensive aussitôt enrayée. Le duel d'artillerie est très vif autour d'Ecurie, de Roclincourt, de Reims et dans les Vosges.
A Ludwigshafen, des avions français bombardent les fabriques d'explosifs.
Front oriental : combats acharnés autour

de Przemysl; au Caucyse, près de Karader-bont, échec d'une offensive turque. Dans les Dardanelles, un sous-marin allemand tor-pille et coule le cuirassé anglais Majestic. In sous-marin anglais pénètre dans la mer de Marmara et pousse jusqu'au Bosphore devant Constantinople, il torpille plusieurs navires turcs.

Front italien: occupation de plusieurs villes de la frontière du Trentin et de la Carniole par les Italiens.

LA GUERRE

L'attaque contre le «Mort-Homme» est brisée par nos tirs d'artillerie

Sur la rive droite de la Meuse, nous enregistrons quelques progrès

La réunion des délégués des Comités Fran-ce-Italie et Italie-France, qui devait se tenir à Paris du 28 au 31 de ce mois, et qui devait être suivie d'une visite des délégués italiens à Lyon, est reportée au mois prochain.

LA SITUATION

- De notre correspondant particulier -

Paris, 26 Mai. La bataille de Verdun continue. Les Allemands avaient préparé une sérieuse attaque contre le Mort-Homme. Elle a été bri-

sée par nos tirs d'artillerie. Sur la rive droite de la Meuse, c'est nous qui enregistrons quelques progrès.

A l'heure actuelle, le bilan de ces com-

bats infernaux, qui durent depuis une semaine sans interruption, s'établit ainsi : à l'ouest du fleuve, nous avons brisé l'offensive de l'ennemi ; à l'est, notre contreoffensive a été contenue par la réaction extremement violente des Allemands. Le Daily Mail donne à ce sujet des ren-

seignements que vous me permettrez de lui emprunter. Surpris par notre attaque contre Douaumont, redoulant que notre offensive ne s'étende à une plus grande partie
du front, le grand étal-major allemand
amena rapidement au kronprinz trois
corps d'armée prélevés du côté de Valenciennes et Cambrai. Ces troupes furent engagées dès leur arrivée sur le champ de bataille, c'est-à-dire dans la nuit le lundi à
mardi. En trente-six heures, elles livrèrent
douze assauts impétueux sans succès. Mercredi à midi, voulant en finir à n'importe
quel prix, le kronprinz fit donner les 50.000
Bavarois tenus jusque-là en réserve et qui
finirent par faire plier nos héroiques soldats qui durent abandonner les ruines du tre Douaumont, redoutant que notre offendats qui durent abandonner les ruines du fort de Douaumont.

La méthode allemande, car on ne peut appeler cela une tactique, triomphait, mais quel effroyable et éphémère triomphe! Cette guerre est une guerre de matériel, a-t-on dit. Le grand étal-major allemand considère que les hommes sont du matériel au même titre que les engins. Il les prodigue avec la même indifférence que les mu-

Le colonel Feyler, dans le Journal de Genève, apprécie dans le même sens, en déclarant que les pertes françaises sont inférieures. Donc l'ennemi maintient son effort contre Verdun au moyen de prélèvements d'effectifs opérés sur d'autres points.

Contre l'Italie, les Autrichiens poussent une offensive redoutable pour cux aussi. Ils ont pu amener contre nos alliés leurs troupes des Balkans et d'Albanie. Le moment viendra où nous pourrons accrocher l'ennemi de telle manière sur tous les points qu'il sera perdu. Il nous appartient de hâter, cette heure en redoublant d'énergie et de zèle dans toutes les industries de la guerre. Aucun Français n'a le droit de distraire sa pensée, ni une parcelle de ses forces de l'œuvre indispensable, au préjudice du supreme effort.

Tandis qu'ils dessinent une offensive en Albanie, les Italiens paraissent contenir énergiquement les Autrichiens sur le Trentin. Ceux-ci ne sont pas à bout de souffle, mais leur élan est ralenti et nos Alliés gardent toujours la même confiance absolue. MARIUS RICHARD.

LA SANTE DU GÉNÉRAL GALLIÉNI

Les nouvelles de la santé de l'ancien mi-nistre de la Guerre sont, cet après-midi, in-La nuit ayant été moins bonne, l'état de faiblesse s'est accru.

La Hollande ravitaille l'Allemagne

Les mercantis allemands raflent le bétail hollandais sous l'œil bienveillant

du gouvernement

Amsterdam, 26 Mai.

Amsterdam, 26 Mai.

Pendant quatre jours, les frontières hollando-allemandes ont été ouvertes à l'exportation du bétail et au cours de ces quelques jours plus de 30.000 têtes de bétail hollandais ont passé en Allemagne. Le cinquième jour, cette exportation monstre vers l'Allemagne a provoqué en Hollande une augmentation du prix de la viande de 35 cents le kilo, soit environ 90 centimes.

D'après le Handelsblad, la chasse faite au bétail hollandais pendant les jours qui ont précédé l'ouverture des frontières, a été un fait indescriptible. Un seul exportateur a réussi à réunir un lot de 5.000 têtes, L'exportation n'était permises que pour les bœufs, le bétail de lait et les vaches pleines. Mais l'empressement des vendeurs et des acheteurs était tel qu'aucune distinction ne fut faite et que tout le bétail présenté fut exporté en Allemagne.

Le Telegraaf dit que la Société protectrice des animaux a dû intervenir pour empêcher qu'on inflige un traitement trop brutal aux bètes qui étaient destinées à l'exportation. Ce n'était plus des bœufs, des vaches ou des veaux qu'on exportait, mais des tas de viande vivante qu'on traitait de la manière la plus honteuse. Plusieurs bêtes sont mortes pendant le transport. D'autres ont été piétinées, etc.

nement hollandais relatif à l'autorisation de ces exportations monstres de bétait hollandais en Allemagne, le Telegraaf écrit : Des milliers de têtes de bétait ont été enlevées à la consommation intérieure et après les bénéfices énormes qui ont été réalisés, par suite de cette exportation, au lieu de diminuer le prix du bétait resté au pays ou de le maintenir au même taux, les acheteurs de bétait ont fait monter ce prix de 35 cents le kilo, soit environ 90 centimes. Ce fait est une preuve que le bétait qui a été exporté en Allemagne n'était pas l'excédent du bétait qui était en Hollande, mais le bétait même qui était destiné à la consommation intérieure.

Le Service militaire obligatoire en Angleterre

Un manifeste du roi au peuple

Londres, 26 Mai. Le roi George a adressé à son peuple le message suivant :

Buckingham-Palace, 26 Mai. Pour permettre à notre pays d'organise?, pus efficacement ses ressources militaires, dans la grande lutte actuelle pour la cause de la civilisation, j'ai, sur l'avis de mes ministres, jugé qu'il était nécessaire d'enrôler tout homme valide entre les âges de 18 à

l'inspirera pour supporter le nouveau sacri-fice qui lui est aujourd'hui imposé et que, avec l'aide de Dieu, il nous conduira, nous et nos alliés, à une victoire qui aboutira à libérer l'Europe.

George, roi et empereur.

La Bataille de Verdun

La lutte autour de Douaumont

Paris, 26 Mai. L'Echo de Paris dit, d'après des renseignements sérieux :

C'est notre énergique offensive du 23, au fort de Douaumont, qui amena une réaction violente de l'ennemi et l'obligea à amener sur le front d'attaque des divisions de ré-serve qui n'étaient destinées à intervenir que plus tard. En résumé, l'ennemi a du déranses plans pour riposter à notre initia-

la physionomie de la bataille à l'ouest la Meuse était la suivante, hier, après le s puissant bombardement de nos tran-

chées:

16 heures 30, deux vagues d'assaut à l'effectif de deux régiments sont décimées et arrètées par nos feux de barrage et nos mitrailleuses sur les pentes au nord de Thiaumont.

16 heures 40, une colonne d'assaut précédée de pionniers est entièrement fauchée par nos barrages à mi-chemin de Douaumont, à Bras, au nord-ouest de la cote 310.

17 heures 20, une brigade allemande débouchant au nord du bois d'Haudromont en trois fractions est reçue par une fusillade intense de nos troupes; les colonnes d'assaut sont massacrées, un bataillon allemand toutefois prend pied près de la carrière, au nord de la hifurcation des routes de Bras à Louvemont et de Bras à Douaumont; mais notre contre-attaque rejette l'ennemi des éléments où il avait pu prendre pied au Sud-Ouest.

Ouest.

En somme, sur tout le terrain bouleversé par les obus situé sur la rive droite, la situation n'est pas modifiée.

A l'ouest de la Meuse, nous devons nous attendre à un nouveau retour offensif de l'ennemi qui bombarde sans trève nos positions entre Avocourt, sud de la cote 304, sud de Cumières. Mais le fait même qu'il n'a pas poursuivi plus avant sa poussée ultra-violente de la veille, démontre la nécessité où il se trouve de reformer ses unités fortement accrochées.

En somme, la situation est assez rassurante en raison de l'efficacité de notre grosse artillerie qui, des bois de Hesse et des bois Bourrus, tient, malgré tout, l'ennemi en respect.

Les pertes allemandes

Genève, 26 Mai.

Le journal La Suisse publie des extraits d'une lettre qui put échapper à la censure allemande et arriva de Verdun en Suisse.

Voici un passage de cette léttre:

Un officier supérieur qui a ses entrées à la Wilhelmstrasse a avoué que les pertes allemandes étaient énormes. « Nous avons laissé déjà, dit-il, 1.700.000 morts sur les champs de bataille, ce qui porte les pertes réelles allemandes avec les blessés et les disparus à un chiffre bien supérieur à celui qui a été généralement annoncé. »

L'Allemagne cherche une excuse pour ne plus attaquer Verdun

Elle croit la trouver dans l'offensive autrichienne sur le front italien

Pétrograde, 26 Mai. es veaux qu'on exportait, mais des tas de la manière iande vivante qu'on traitait de la manière a plus honteuse. Plusieurs bêtes sont mores pendant le transport. D'autres ont été piélinées, etc.

Commentant les acissements du gouver-

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais

Nos avions bombardent Xanthi

Salonique, 26 Mai. Hier, une forte escadrille de biplans fran-çais a bombardé la ville de Xanthi où étaient signalés de gros rassemblements de comitad-jis bulgares et les campements de l'armée au nord-ouest de la ville ; des incendies ont été allumés dans les campements et la panique règna à Xanthi.

Athènes, 26 Mai. Suivant l'Acropolis, un incendie a détruit, à Xanthi, deux casernes et plusieurs maga-

Les chafs serbes rendent visite au général Sarrail

Salonique, 26 Mai. A Salonique, les grands chefs d'armée serbes, Péter Boyovitch, cousin de l'ancien ministre de la Guerre, Pavle, Youritivitch, Sturger, Miloch Vassitch, ce colonel qui assuma héroïquement la défense de Monastir, et le voivode Stephann, Stepanovitch, allèrent saluer le général Sarrail en son quartier général et le général Sarrail eur rendit immédiatement, visite au quartier général sarbe ral et le general Sarrail leur rendit immédia-tement visite au quartier général serbe. Hier soir, le général Sarrail soriant d'un cinéma où il avait assisté à une soirée de bienfaisance donnée par la Ligue patriotique des Dames grecques, a été l'objet d'une ova-tion spontanée et enthousiaste aux cris de « Vive Sarrail! vive la France! honneur aux Frayes de Verdun! »

traves de Verdun ! » Les Bulgares restent souls en Macédeine

Salonique, 26 Mai. Des informations de sources diverses s'ac-cordent pour affirmer que les Autrichiens re-tirent à leur tour toutes les troupes qu'ils tenaient immobilisées en Serbie et en Ma-

cédoine.

Les forces ainsi déplacées sont dirigées en grande partie en Albanie.

Par ce fait, ce sont les Bulgares seuls qui assurent, actuellement, la charge de défendre, le cas échéant, le front macédonien. Le ratrait des facces autrichiennes succédant à retrait des forces autrichiennes succédant à peu de jours près à celui des troupes allemandes n'a pas manqué do produire une impression défavorable dans les milieux militaires bulgares.

Les Allemands ont remplacé le zappelin abattu

Athènes, 26 Mai. Les journaux bulgares annoncent que les Allemands ont apporté à Sofia un autre zeppelin en remplacement de celui abattu par les Alliés.

Nos avions survolent Cavala

Athènes, 26 Mai. Les communications télégraphiques entre Salonique et la région frontière sont diffi-

Aujourd'hui, dans la matinée, des avions français ont survolé Cavala, allant vers la frontière bulgare. L'autorité française a mis à la disposition

En Egypte.

L'action des Anglais contre les Turcs Londres, 26 Mai.

Communiqué officiel:

Nos aviateurs n'ont laissé que peu de repos à l'ennemi depuis son attaque aérienne d'hier et aujourd'hui à Port-Saïd. Quatro de nos aéroplanes ont fortement bombardé, ce ma-tin les postes avancés de Rodh-Satem, El-Hamma, Birbayud, Birsalamana, Birelmazaï; quarante bombes ont été lancées qui ont pro-duit des effets considérables. Les édifices et le matériel d'El-Hamma ont été gravement endommagés. Les directes ont crevé les citernes d'eau à Rodh-Salom ; depuis la destruc-tion par une de nos patrouilles du matérie artésien de Jifjaffa, l'ennemi comptait énor-mément sur Rodh-Salem pour son approvimément sur Rodh-Salem pour son apprevisionnement d'eau. Les opérations de nos aviateurs ont donc bouleversé tous ses plans.

Une balle ayant crevé les tuyaux d'alimentation du moteur à essence d'un aéroplane pendant son retour, l'aviateur a été forcé d'atterrir au delà de nos lignes, mais ayant réussi à aveugler la fuite, il a regagné nos lignes sans encombre. D'après les derniers rapports, il est certain que la colonne militaira qui souffrit lourdement de notre atta-

rapports, il est certain que la colonne militaire qui souffrit lourdement de notre attaque aérienne sur El-Arish, le 18 mai, était composée d'Allemands. Ceci explique peutêtre les rapides représailles aériennes exercées à Port-Saïd sur des civils.

Saion de nouveaux détails reçus sur le hombardement naval du 18 mai, à El-Arish, deux monitors et une chaloupe ont pris part à l'attaque. Un feu précis a été dirigé par les grosses pièces des monitors ; deux de ces obus ont touché un hangar de l'aérodrome, les autres ent éclaté dans le camp, au milieu des tentes, et ont forcé l'ennemi à se disperser dans toutes les directions, la plupart des hommes se réfugiant dans les palmerales voisines de la côte.

La chaloupe protégée par le feu des monitors s'est approchée de la côte et a hombardé les palmerales pendant deux heures, Entre temps, un solide fortin installé dans la ville a été réduit en ruines. L'ennemi, complètement démoralisé, n'a pas essayé de répondre à notre feu.

En Grèce

L'emprunt grec Athènes, 26 Mai. Malgré de multiples difficultés, M. Rhallys, Malgré de multiples difficultés, M. Rhallys, ministre des Finances, a terminé heureusement les négociations engagées avec la Banque Nationale pour un emprunt. L'emprunt a été signé cet après-midi. Il est au capital de cent quinze millions de drachmes. L'émission se fera à 88 1/2, l'intérêt sera de 5 % la Banque Nationale prend ferme 75 millions.

La crise ministérielle

Zurich, 26 Mai. On confirme d'Athènes que M. Skouloudis aurait offert, il y a quelques jours, la démission du Cabinet qui, pour l'instant, ne règle plus que les affaires courantes. On croit que la crise ministérielle sera de courte durée et qu'on annoncera très pro-chainement la constitution d'un nouveau

dans la baie de la Sude, d'où il a pu repartir ce matin à l'aube ayant toujours les consuls à son bord.

LES TROUPES RUSSES EN FRANCE Le Président de la République visite le Camp de Mailly

Le président de la République, accompagné de l'ambassadeur de Russie et du général Gilinsky, du ministre de la Guerre et du gé-néral Gouraud, est allé, aujourd'hui, visiter les troupes russes qui se trouvent au camp de Mailly. de Mality.

Après les avoir passées en revue, il a remis plusieurs croix de la Légion d'honneur aux officiers.

Les régiments ont ensuite défilé dans un

Les régiments ont ensuite delle dans un ordre parfait.
Suivant l'usage russe, le président adressait au passage à chaque unité un salut à haute voix, et les hommes répondaient tous ensemble par les mots traditionnels.
Le défilé terminé, le président a visité les baraquements et les cuisines des soldats

russes.

Il a retenu à déjeuner l'ambassadeur et un certain nombre d'officiers généraux et supérieurs russes et français.

Avant de quitter le camp, il a télégraphié à l'empereur pour lui faire part de la vive admiration que lui avait inspirée la magnifique allure des troupes russes.

-m SUR LE FRONT ITALIEN

L'offensive autrichienne

Les difficultés et les pertes de l'armée autrichienne

Au sujet de l'offensive autrichienne, la Tribuna fait remarquer que si l'Autriche veut poursuivre son avance, elle trouvera des difficultés de plus en plus grandes. Il lui faudrait pénétrer dans un terrain de montagnes avec des passages étroits et des montagnes avec des passages etroits et des routes mauvaises en venant contre un adversaire qui aurait derrière lui en abondance de larges routes et des voies ferrées. Les succès des Autrichiens leur ont coûté cher. On apprend que deux généraux ont trouvé la mort dans les assauts contre les positions du Val-Sugana et la brutalité de la presse de Vienne dans ses attaques contre l'Italie est une preuve de leur rage qui ne se possède plus. D'autre part, des déclarations faites par une personnalité de l'état-major italien à un journaliste et reproduites dans le Secolo, il résulte que les pertes autrichiennes s'élèveraient à 50.000 tués.

La situation de la défense italienne

Turin, 26 Mai. Le Corrière Vicentino qui se publie à Vicence, tout près de la zone où a lieu la grande offensive autrichienne et qui a pu avoir des informations directes du haut commandement italien, publie sur la situation militaire actuelle d'intéressantes considérations:

Il écrit qu'il est inutile de nier les succès autrichiens mais dauratt en consideration.

Il écrit qu'il est inutile de nier les succès autrichiens, mais devrait-on en conclure que notre défense est brisée ? Pas du tout. Une autre puissante ligne de montagnes est dans nos mains ! La ligne depuis le Pasubio jusqu'au Portule qui possède des défenses naturelles formidables. Sorti de ses repaires, l'ennemi n'est plus invulnérable et ses forces diminuent après l'effort. Sûrement, nous devons être préparés à de nouveaux sacrifices, mais notre ligne principale de résistance est intacte et cela doit nous rassurer. Evidemment, il auvait été préférable que notre offensive cût lieu sur le territoire ennemi, mais puisqu'il n'en est pas ainsi nous devons être puisqu'il n'en est pas ainsi nous devons être résignés d'avance à voir nos troupes se re-plier de nouveau. Notre commandement doit choisir le terrain le plus favorable pour la hataille sans être guidé par d'autres considéde la Commission des réfugiés des camions pour le transport des vivres à Demir-Hissar.

Or, notre commandement suprême montre sa pleine confiance dans le succès final de la terrible bataille. Cette confiance doit être partagée par toute l'Italie.

Le Parlement et la Guerre

La réunion de la Chambre en Comité secret

Paris, 26 Mai. L'Echo de Paris signale le bruit que M. Albert Favre demanderait mardi, à la Chambre, de discuter son interpellation.
C'est au cours de cette discussion que MM. Albert Favre et de Chappedelaine saisiraient la Chambre d'une proposition de Comité se-

A travers les Journaux

Paris, 26 Mai. L'Homme Enchainé. — A chacun son de-voir. — De M. Clemenceau : Mes prévisions se confirment dans le sens d'un accord sur la question du Comité secret. Le nombre des signataires s'est, en effet, si remarquablement accru dans les dernières vingt-quatre heures, qu'on peut considérer toute résistance comme

res, qu'on peut considérer toute résistance comme vaine.

Dans les affaires de Verdun se condense, en effet, d'une manière trop évidente, un ensemble de phénomènes aujourd'hui connus, qui sont la claire manifestation d'un esprit de conduite dont il est impossible aux Chambres d'accepter plus longtemps la responsabilité.

Le Comité secret est secret, il faut en convenir, mais le besoin d'informations qui nous presse tous, peut et doit être canalisé pour des raisons que nul ne saurait méconnaître. Les électeurs ont fait confiance à leurs représentants, non à tel ou tel ministre, dont le choix leur échappe. Ils leur conserveront très bien cette confiance, lorsqu'ils les verront s'enquérir en secret, par l'unique raison que la publicité serait dangereuse, d'événements qui doivent les conduire dans l'intérêt de la patrie à une conclusion suivie d'effet, ce qui est l'acte même pour lequel est institué le Parlement.

L'al déià remarqué que censure de la lateste est l'acte même pour lequel est institué le Parlement.

J'al déjà remarqué que, censure de la presse
et silence parlementaire, ne changent rien des
événements, On ne nous a point révélé la prise
de Maubeuge, nous n'en avons pas moins fini par
l'apprendre quand il était trop tard pour en chercher la cause, et en tirer une leçon. Le fait est
demeuré acquis. Les soldats de Verdun ont vu
ce qu'ils ont vu, ils savent ce qu'ils savent. Permissionnaires, ils ont parlé; de leurs tranchées, ils
ont écrit, et comme il semble bien que toutes
leurs correspondances, tous leurs entretiens, se
sont trouvés unanimes, leurs parents, 'eurs amis,
ont posé des questions à leurs députés, à leurs sénateurs, et ceux-ci ont d'u, loyalement, leur répondre qu'ils étaient très mal informés.

Alors, la réplique est venue : votre charge est
de savoir, afin d'agir en conséquence, et ce simple propos a changé beaucoup de choses, car
beaucoup de parlementaires, peut-être, se sont dit :
Si j'avais su.

Si j'evais su.
Telle est l'origine du Comité secret, qui vient du peuple lui-même.

La Victoire. — Malaise, — De M. G. Hervé:
On ne voit pas très bien comment le gouvernement échappera à la séance secrète que réclament beaucoup de parlementaires, ni quelles bonnes raisons il pourra invoquer pour y échapper. Une séance secrète n'a rien d'inconstitutionnel. Il n'y a contre elle aucune impossibilité matérielle. Le Parlement anglais a bien tenu une de ces séances à huis clos, elle ne présente aucun danger sérieux. Il va de soi que le gouvernement n'ira pas devant une assemblée de 500 personnes révéler des secrets militaires, ni dire à quel jour, ou à quelle heure nous prendrons l'offensive.

Il y a des heures où un loyal échange de vues entre le gouvernement et le Parlement, dont it tient ses pouvoirs, peut remettre bien des choses au point, dissiper certains malaises et certaines méflances, et prévenir de douloureux conflits.

Nous sommes à une de ces heures.

A tort ou à raison, beaucoup de représentants de la nation croient qu'il y a eu des fautes lourdes commises à Verdun dans les journées du 21 au 26 février. Ces fautes, réelles ou imaginaires, il est impossible d'en parler en public, mais, avec un peu de tact, on peut en parler sans inconvénient dans le huis clos, à beaucoup de parlementaires.

L'immobilité des troupes alliées paraît inexpli-La Victoire. - Malaise. - De M. G. Hervé:

erenne garde, c'est celui de se laisser griser par es souvenirs de la Convention. La situation n'est dus la même. Supposez que, dans un accès d'humeur, le Par-Supposez que, dans un accès d'humeur, le Par-lement et ambarde le ministère sur une question qui amèrerait le chambardement du haut com-mandement. Supposez qu'il le remplace par un chambardeur, dont le premier soin sera de provo-quer une crise présidentielle. Qu'est-ce qui arrive-rait si, au lendemain de ce chambardement, nous, qui tenons victorieusement depuis vingt et un mois, nous éprouvions, par malheur, un grand re-vers militaire.

mois, nous éprouvions, par manieur, un grand vers militaire. A qui l'opinion publique s'en prendrait-elle, sinon au Parlement et à la République La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Paul Deschanel. L'interpollation de M. Alexandre Blanc

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Alexandre Blanc sur les raisons qui poussent les autorités militaires et civiles à interdire les réunions organisées par les groupements corporatifs contre la cherté croissante des vivres.

L'interpellateur expose qu'une réunion organisée à Avignon par le Syndicat des cheminots, pour le 6 mai, a été interdite. On devait y traiter la question de la cherté des vivres, qui est due au mercantilisme de certains intermédiaires, bien plus qu'au manque de production. Les élus, maire et députés, sans distinction d'opinion, avaient été convoqués. Le maire s'était excusé, mais M. Serre, député radical, dont toute la Chambre connaît l'esprit de pondération (Applaudissements) devait y prendre la parole. Or, des conférences du même genre ont été autorisées ailleurs. La censure, si chatouilleuse pour les uns, mais si libérale pour d'autres, a interdit un communiqué jugé trop violent pour annoncer cette réunion.

Si la conférence avait eu lieu, dit M. Blanc, on en serait sorti sans avoir atteint de résultat tangible (Rires), mais on se serait expliqué sur le mal dont souffre la population d'Avignon, Quels sont les motifs de cette interdiction?

En l'absence du préfet, retenu par des devoirs de famille, le commissaire de surveil.

En l'absence du préfet, retenu par des devoirs de famille, le commissaire de surveil-lance a donné les suivants : « On avait commis le crime d'inviter un élu socialiste l' Mais le gouvernement lui-même n'a-t-il pas dans son sein des socialistes ? Des gens dont les fils sont mobilisés depuis deux ans, n'auraient donc pas le droit de s'occuper, à l'intérieur, de la cherté des vivres ? Pourquoi interdire des manifestations pacifiques qui n'ont d'autre but que d'imposer plus de célérité à l'administration dans ses remèdes, et de faire cesser les manœuvres des accapareurs ?

Au nom de la liberté l'orsteur demanda

vres des accapareurs?

Au nom de la liberté, l'orateur demande qu'on évite à l'avenir pareilles mesures.

M. Malvy lui répond : Aucune réunion de ce genre n'a été tenue. Les groupements ouvriers, depuis la guerre, ont été associés à toutes les mesures de solidarité nationale. Jamais le mouvement corporatif n'a été enrayé. C'est sculement quand des réunions pouvaient causer des troubles que les préfets ont invité les promoteurs à ne pas les tenir. Toujours leurs conseils ont été suivis.

En ce qui concerne la réunion d'Avignon, l'ordre du jour ne parlait pas de la question de la vie chère, mais seulement de la reprise du mouvement syndicaliste. Certaines personnalités, très estimés du monde ouvrier, se au mouvement syndicaliste. Certaines personnalités, très estimés du monde ouvrier, se
sont déclarées opposées à la réunion.

Le préfet savait que des manifestations sérieuses se préparaient. Il conseilla aux organisateurs de renoncer à leur projet et fut
écouté. La réunion fut ajournée.

Aucune émotion ne s'ensuivit à Avignon.

Aucune émotion ne s'ensuivit à Avignon.

Jamais le gouvernement n'a eu la pensée de porter atteinte aux libertés syndicales. Chaque jour, des réunions corporatives se tiennent en France, mais à l'heure tragique où nous vivons, il importe que l'union nationale la concorde et la paix sociale ne soient pas troublées. Et s'il nous apparaît qu'une réunion doit aboutir à ce résultat, nous donnons d'abord le conseil, et à défaut, l'ordre, de l'empêcher.

Le ministre termine ainsi et Le peuple fran-

Le ministre termine ainsi : « Le peuple fran-çais a été admirable en tout, et je lui rends hommage comme je suis persuadé qu'aucun incident ne viendra porter atteinte à l'union nationale. »
L'incident est clos par l'ordre du jour pur et simple, voté par 376 voix contre 109, sur 485 votants.

M. Raffin-Dugens et la paix

M. le président. — J'ai reçu de M. Raffin-dugens une demande d'interpellation sur les liscours qui, on ces temps derniers, ont été prononcés au nom de la France. Quel jour le

gouvernement propose-t-il pour la discussion de cette interpellation?

M. A. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères. — Le gouvernement demande que l'interpellation soit inscrite à la suite.

M. Raffin-Dugens. - Dans les temps que

M. Raffin-Dugens, — Dans les temps que nous traversons, on ne saurait trop agir quand on croit avoir raison. Je lisais, ce mal'obet que nous poursuivons, je ferais des discours de sir Edward Grey:

« Si la guerre, si le gouvernement allemand et l'opinion allemande en étaient arrivés à un point où les gouvernements alliés pourraient, en faisant des discours sur la paix, nous rapprocher d'une paix compatible avec l'objet que nous poursuivons je ferais disnous rapprocher d'une paix compatible avec l'objet que nous poursuivons, je ferais discours à la dizaine, mais nous n'en sommes pas à ce point. Tous les Alliés se sont engagés à ne pas formuler de conditions de paix séparée et nous ne pourrions faire une déclaration au sujet des conditions de paix acceptables pour nous et nos alliés, qu'après consultation avec nos alliés. "

Il ve un autre paute paix de l'Angletane."

sultation avec nos alliés, »

Il y a un autre pays allié de l'Angleterre où les discours succèdent aux discours. Certains de ces discours, au lieu de travailler à amener la paix, travaillent à l'éloigner.

Vous me reprocherez, sans doute un jour, d'être allé m'entretenir avec les députés allemands. (Interruptions à Projite)

mands. (Interruptions à Droite).

M. le président. — Je vous rappelle qu'il n'est question, en ce moment, que de la fixation de la date. Je vous prie de vous tenir dans l'objet de la discussion.

M. Raffin-Dugons. — Je veux justifier la nécessité de mon interpellation. Nous n'aurons bientôt plus le droit de poser des questions écrités au Journal Officiel. C'est une dictature qui prépare l'autre : les deux blocs de nations qui se sont ruées les unes contre les autres. (Vives réclamations à Droite et au Centre). dans l'objet de la discussion.

M. le président. — Je ne vous laisserai pas aborder le fond. Je vous préviens une pre-mière fois.

M. Outrey. — Les paroles que M. Raffin-Dugens vient de prononcer sont intolérables. Nous voulons une rectification. Nous voulons une rectification.

M. le président. — Je comprends vos sentiments. Je crois que vous faites allusion aux paroles qu'a prononcées l'orateur : « Les peuples qui se sont rués les uns contre les autres. » S'il était entré dans l'esprit d'un Français d'insinuer que la provocation n'est pas venue uniquement de l'Allemagne, ce serait là une pensée sacrilège que tous les Français devraient flétrir. Si je n'ai pas releyé cette parole, c'est que je ne pouvais supposer qu'un pareil acte fut commis par un Français (Vifs applaudissements à Gauche et au Centre). Je vous avertis pour la dernière fois, si vous continuez, je consulterai la Chambre.

M. Baffin-Dugens. — Vous me faites rementeres de la company de la consulterai par la consulterai la Chambre.

Chambre.

M. Rafin-Dugens. — Vous me faites remarquer que j'ai dit que les peuples s'étaient rués les uns contre les autres. Je n'ai pas voulu dire que la France s'était ruée contre l'Allemagne (Interruptions sur divers bancs). J'ai affirmé en maints endroits que les peuples trompés par des gouvernements plus ou moins mauvais, étaient conduits aux abimes. Personne plus que moi, n'a fiétri les actes du kaiser, des hobereaux de la caste militaire allemande.

d'accepter que je développe mon interpella-

M. io président. — Je consulte la Chambre. A mains levées, l'interpellation est fixée à la suite. (Réclamations à l'Extrême-Gauche). M. le président. — J'entends des réclamaions s'élever. Un membre à l'Extrême-Gauche : Nous ré-

clamons contre votre attitude.

M. to président. — Mon attitude, la Cham M. le président. — Mon attitude, la Chambre et le pays la jugeront. S'il est un homme qui ait constamment témoigné de son profond respect pour tous ses collègues et pour toutes les opinions exprimées, c'est celui qui est ici. (Vifs applaudissements). Pour ce qui est de cette séance, je la livre au jugement de la Chambre et de la France. (Vifs applaudissements à Gauche et au Centre).

M. Bouvorl. — Je tiens à protester contre le fait suivant : Quand la majorité s'est prononcée pour le renvoi à la suite, vous ne nous avez pas permis de ce côté de manifester notre sentiment à la contre-épreuve, Vous avez dit : A la suite.

M. lo président. — Le bureau estime que le

M. lo président. — Le bureau estime que le règlement a été respecté. Comme il s'agit d'une question de bonne foi, il suffit qu'il y ait un doute pour que l'épreuve soit recom-

mencée.

Une seconde épreuve a lieu, L'inscription à la suite de l'ordre du jour est ordonnée.

M. le président. — J'ai reçu de M. Margaine une demande d'interpellation sur le refus qui lui est opposé de le laisser circuler librement dans toute l'étendue de sa circonscription pour l'exécution de son mandat. L'interpellation est jointe à celle de M. Albert Favre.

La Chambre reprend alors la suite de la discussion du projet relatif à la mise en culture des terres abandonnées.

M. Mando combat le projet, dont l'ensemble est adopté à mains levées.

La séance est levée à 5 heures 40 et renvoyée à mardi, 3 heures.

SÉNAT

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence de M. Antonin Dubost.

L'Impôt sur les Bénéfices de Guerre Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion de l'impôt sur les bénéfices

de la discussion de l'impôt sur les benefices de guerre.

M. Aimond, rapporteur, fournit au Sénat des explications sur l'article premier, renvoyé hier à la Commission des finances.

M. Ribot avait demandé la suppression des deux paragraphes concernant les personnes, patentées ou non, ayant passé des marchés avec l'Etat. M. Aimond demande, au nom de la Commission des finances, d'accord avec le président de la Commission, de maintenir les deux paragraphes dont le ministre des Finances demande la suppression.

M. Ribot combat les prétentions de la Commission des Finances. Il explique notamment que, d'après les deux paragraphes visés, un agriculteur qui vendra son blé ou son avoine à l'intendance devra être taxé au même titre qu'un industriel fournissant du matériel de guerre. M. Ribot ajoute que s'il ne s'agissait que des non patentés qui font acte de commerce, il serait d'accord avec la Commission pour les atteindre par l'impôt sur les bénéfices de guerre, mais qu'il ne peut accepter que l'on frappe les non-patentés qui ont traite avec l'Etat sans faire acte de commerce. Il répète que ce serait le cas des accidents de la commerce. Il répète que ce serait le cas des accidents de la commerce. Il répète que ce serait le cas des accidents de la commerce. Il répète que ce serait le cas des accidents de la commerce. Il répète que ce serait le cas des accidents de la commerce. Il répète que ce serait le cas des la commerce. ommerce. Il répète que ce serait le cas des

Le président de la Commission des Marchés Lo president do la Commission des Marches dit que la Commission des Finances, én élaborant son texte, a surtout voulu frapper les intermédiaires et les trafiquants qui, sans être commerçants ou industriels, ont obtenu des marchés très onéreux pour l'Etat et les ont repassés avec de gros bénéfices à des tiess.

des tiers.

Après une longue discussion, à laquelle prennent par MM. Aimond. Touron, Peytral et le ministre des Finances, le Sénat adopte l'article premier, en modifiant le deuxième paragraphe, qui est maintenant ainsi conçu :

« Par les personnes non-patentées, ayant passé des marchés, soit directement, soit comme sous-traitants, pour des fournitures destinées à l'Etat ou à une administration publique et par toute personne ayant accompli un acte de commerce accidentel ou en delors de leur profession en vue du même en dehors de leur profession en vue du même objet, exception faite des agriculteurs qui

rendent leurs récoltes. »

Les mots agriculteurs qui vendent leurs récoltes ont été ajoutés au texte de la Com-Lo président met en délibération le paragraphe additionnel présenté hier par M. De-bierre, concernant les industriels des régions

M. Ribot répond qu'un décret a été rendu, disant que les réfugiés des régions envahies se trouvant dans un cas de force majeure ne sont pas tenus de faire la déclaration.

L'article 4 est mis en discussion. Il est

ainsi concu:

Tout contribuable désigné au deuxième ou au troisième paragraphe de l'article 1'r produira, dans les deux mois qui suivront le soixantième jour après la promulgation de la loi, la déclaration du hénéfice exceptionnel par lui réalisé pendant la période s'étendant du 1er août 1914 au 31 décembre 1915, comme fournisseur ou intermédiaire, sous déduction de 5.000 francs, en indiquant à quel titre il. a réalisé ce bénéfice. La même déclaration sera faite pour les années suivantes, dans les trois mois qui suivront le 31 décembre de chaque année. M. Ribot déclare que le gouvernement es-time qu'il est indispensable d'exiger de tous les contribuables à payer le nouvel impôt une déclaration de leurs bénéfices exception-

nels.

Après une réplique du président et du rapporteur de la Commission des Finances, M. Ribot déclare qu'il n'insiste pas.

L'article 4 est adopté.

L'article 5 prévoit que tout patenté ou tout exploitant de mines visé au quatrième ou cinquième paragraphe de l'article premier, astreint à la contribution par la présente loi, aura la faculté de produire pour les périodes indiquées dans les délais prévus à l'article 4, une déclaration pour chacune de ses exploitations. La fin de l'article mentionne en détail ce que devront comporter ces déclarations.

Après une longue discussion, l'article 5 est adopté. adopté.

MM. Gaston Monier et Barbier proposent une addition à l'article 5, en vue de permettre aux patentés qui n'ont pas fait de bénéfices exceptionnels de faire une déclaration négative. Cela, dit M. Barbier, afin de rassurer certains commerçants ou industriels, qui craignent de se voir inquiéter par le fisc, bien qu'ils ne tombent pas sous le coup de la loi

la loi.

M. Ribot accepte la disposition additionnelle, qui est adoptée par le Sénat, ainsi que l'ensemble de l'article 5.

L'article 6, concernant le contrôle de la déclaration est adopté, à l'exception du premier paragraphe, qui passe à l'article 8.

L'article 7, ayant trait à la composition de la Commission est également adopté.

Le Sénat aborde la discussion de l'article 8.

Après avoir pris en considération un amendement de M. Debierre, rétablissant le texte de la Chambre, la suite de la discussion est renvoyée à mardi prochain.

La séance est levée à 6 h. 15.

L'Espion grec Condoyannis a été fusillé hier matin

Paris, 26 Mai.

Le maître espion grec Constantin Condoyannis a payé ce matin ses crimes contre notre patrie. Ce misérable avait comparu le 13 mars dernier devant le 3° Conseil de guerre, présidé par le colonel Favart. Il y fut indiscutablement prouvé qu'il avait fourni des renseignements sur les emplacements et les mouvements de troupes françaises et alliées, sur les travaux défensifs d'une place forte et enfin sur l'arrivée dans un port de convois de troupes.

faisait entendre du côté des fossés du fort. Justice était faite.

Chronique Locale

Le 6º bataillon de chasseurs alpins, retour de Corfou, a quitté hier matin lé parc de l'Exposition pour rejoindre son dépôt à Nice. C'est dans l'ordre le plus parfait que ces vaillants soldats ont pris place dans le train militaire formé en gare du Prado et qui s'est ébranlé vers 7 heures, salué par les acclamations des parents, des amis et d'une foule assez nombreuse, en dépit du mauvais temps.

L'orage. — Un orage des plus violents a éclaté, au cours de l'avant-dernière nuit, sur Marseille et sa banlieue.

Un abaissement du baromètre enregistré depuis la veille faisait prévoir cette perturbation atmosphérique que la température électrique et lourde de la journée de jeudi rendait d'ailleurs certaine. Vers 1 heure 1/2 du matin, un formidable coup de tonnerre donnait le signal de la fête céleste ; la pluie tombait aussitôt, diluvienne, ravinant les rues et faisant déborder les ruisseaux.

Cette pluie, qui a continué une bonne partie de la matinée d'hier, a fait grand bien à nos vergers et à nos prairies, assoiffés par les chaleurs de ce précoce été.

Cet orage n'a du moins causé aucun accident.

Prisonniers allemands à Cassis. - Hier maprisonners allemands a Cassis. — Hier matin, un convoi de 373 prisonniers allemands a été dirigé, du dépôt spécial d'Arenc, sur le camp de Carpiagne, escorté par une compagnie du 22° colonial. Le convoi arrivait en gare de Cassis par une pluie battante. Il gagnait le camp peu après, suivi de deux voitures d'ambulance qui transportaient les éclopés. Le transfert s'effectua sans incident.

PATES FARCIES, Conserves Rossini, 6, r. Rome

Le tramway d'Aubagna. — La Compagnie des Tramways informe le public qu'à partir du lundi 29 mai le service de la ligne Noail-les-Aubagne sera modifié de la manière sui-

Vante *
Départs de Noailles : 5 h., 6 h., 6 h. 30, 7 h., 8 h., 9 h., 10 h., 11 h., 12 h., 12 h. 30, 13 h., 14 h., 14 h. 30, 15 h., 15 h. 30, 16 h., 16 h. 30, 17 h., 17 h. 30, 18 h., 18 h. 30, 19 h., 20 h.
Départs d'Aubagne : 5 h. 30, 6 h., 7 h., 7 h. 30, 8 h., 9 h., 10 h., 11 h., 12 h., 13 h., 13 h. 30, 14 h., 15 h., 15 h. 30, 16 h., 16 h. 30, 17 h., 17 h., 30, 18 h., 18 h. 30, 19 h., 19 h. 30, 20 h., 21 h. 20 h., 21 h.

Ecole Pratique de Jeunes Filles. - Le Conseil de perfectionnement de cette Ecole s'est réuni hier, sous la présidence de M. Delibes, adjoint au maire de Marseille. Le Conseil déréuni hier, sous la présidence de M. Delibes, adjoint au maire de Marseille. Le Conseil délibère sur les propositions concernant les bourses à délivrer aux élèves dont la situation de famille est la plus digne d'intérêt. Il fixe ensuite les examens de sortie à la date du 19 juin, celle des admissions, du 3 juillet au 13 juillet. Le compte rendu des travaux de l'année, fait par Mª Antoine, directrice de l'établissement, démontre les progrès réalisés. Il met en relief les nombreux travaux accomplis par les élèves ainsi que leur participation effective aux Œuvres diverses d'assistance et d'hospitalisation de la guerre.

Sur la proposition de M. Pierre Roux, le Conseil vote à l'unanimité des félicitations chaleureuses au personnel ainsi qu'aux cinquents élèves de l'Ecole pour leur inlassable dévouement. Tour à tour, M. le président et M. Montus, délégué du ministre du Commerce, inspecteur départemental, remercient vivement Mª la directrice pour les soins qu'elle apporte à la prospérité de l'établissement, constatée, au nom des dames faisant partie du Conseil de perfectionnement, par Mª Dubetier. Les vacances d'été auront lieu vers le 20 ou 25 juillet. Les bourses de voyage, supprimées depuis la guerre, seront converties, comme en 1915, en bons de la Défense Nationale délivrés aux boursières.

La Ligue des Propriétaires rappelle à ses

La Ligue des Propriétaires rappelle à ses adhérents que la prochaine grande assemblée générale aura lieu demain dimanche, 28 du courant, à 8 heures et demie du matin, au Modern Cinéma, 55, rue Saint-Ferréol, où la délégation, retour du grand meeting de Paris, rendra compte de sa mission. Vu l'importance des déclarations qui y seront faites, MM, les élus et la presse ont été personnellement invités. La parole sera donnée immédiatement aux délégués. Les portes s'ouvriront à 8 heures, Les propriétaires qui n'ont pas encore retiré leurs cartes peuvent s'adresser pour se faire inscrire 43, rue de la Darse, au 1", de 2 heures 30 à 6 heures 30, tous les jours. tous les jours.

Les examens (école Edgar-Quinet). — Devant le Comité de patronage de l'école Edgar-Quinet, présidé par M. J. Dauphin, membre de la Chambre de Commerce, ont eu lieu les examens de fin d'année de la section commerciale, pour l'obtention du diplôme commerciale, pour l'obtention du diplôme commercial. Ont été admises avec la mention très bien : Mlles Gaillard, Bernard, Darbins, Nicolas, Roubaud, Petrignani, Benso, Saubin, Abbadie, Bagnol.

Avec la mention bien : Miles Chabran, Reboul, Raoux, Bazerque, Augias, Flachot, Michel, Cibrario, Barbier.

Ont obtenu une mention spéciale de sténodactylo : Mlles Chabran, Bagnol, Abbadie, Nicolas, Petrignani, Bernard, Gaillard, Roubaud.

De l'eau, S. V. P. ! - On nous signale que. lepuis deux jours, l'eau manque dans l'im-neuble qui porte le numéro 25 du boulevard de la Major. Nous espérons que ce rappel suf-fira pour que le service compétent à la Mai-rie fasse le nécessaire.

Ouverture des bains Monnier. — C'est demain dimanche qu'a lieu l'ouverture des
bains de mer Monnier, situés à la plage du
Prado, en face la première tribune des courses, La clientèle fidèle et choisie de cet établissement de premier ordre trouvera comme
toujours le confort, la propreté et la correction qui ont depuis plus d'un demi-siècle établi la réputation de cette maison.

Quant au restaurant, c'est M. Francis Monnjer, l'aimable directeur-propriétaire, dont le
dévouement pour nos blessés en promenade
est si apprécié, qui présidera lui-même à la
confection des plats spéciaux que les gourmets apprécient tant. C'est dire que tout sera
parfait et que la vogue des Bains Monnier
sera plus grande que jamais.

Une rafie importante. — Dans la soirée d'avant-hier, une rafie générale a été opérée dans les quartiers du centre de la ville. Une centaine de personnes suspectes, dont quarante femmes, ont été conduites dans les divers postes des I", IIº et IIIº arrondissements de police, où leur situation fut examinée. Une trentaine furent conduites à la Sûreté pour un examen plus complet. Finalement vingt individus furent écroués, dont deux expulsés, six étrangers en contravention avec la loi française, un individu trouvé porteur d'un revolver, sept à huit individus en contravention avec les lois militaires, etc. Deux individus, repris de justice, ont été arrêtés chez un coiffeur, quai du Port, où ils étaient précipitamment entrés à la vue des agents et s'étaient passés une serviette autour du cou, à la grande surprise du patron et des garçons. Un photographe étranger, venant de Paris, sans papiers d'identité, affirma qu'on était plus « coulant » dans la capitale. Enfin, au cours Belsunce, un individu de mise correcte, trouva que les agents exagéraient et menaça de donner une suite à cet abus de pouvoir. Quand on lui montra sa fiche, il protesta eneore. Pensez donc ! Il avait subi vingt condamnations et se trouve sous le coup de la relégation. Tout ce joil monde a été écroué.

Un ignoble individu. - Sur dénonciation des voisins, M. Delmas, commissaire de po-lice du Xº arrondissement, a fait écrouer à la disposition du Parquet le nommé A... Paul, âgé de 50 ans, habitant avenue d'Arenc. Cet individu a été convaincu d'avoir abusé, depuis longtemps déjà de ses trois filles âgées de 14, 18 et 20 ans. Paul A... a été conduit à

soins puis, sur l'avis d'un médecin, le con-duisirent à la clinique du docteur Juge. Le malheureux journalier a succombé quelques heures après à la blessure qu'il avait reçue.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Prix de la viande. — A la suite des modifications apportées au tarif des boucheries départementales, les nouveaux prix ont été, pour les différents morceaux de viande, fixés comme ci-dessous, à partir d'aujourd'hui 27 mai :

Bœul : bas-morceaux, 2,15; bavette et plate-cote, 2,90; daube coupée, 2,50; galinette, 3,70; poupe quinaire, 3,50; entrecôte, 4 fr.; culotte sans os, 4,10; beetteack, 4,50; beefteack du cœur, 4,90; aloyau, 4,60; filet, 5 fr.; filet en tranches, 5,50; moutons, veaux et agneaux, sans changement.

Tramways (modifications de l'horaire). — A partir de lundi prochain, un départ d'Aubagne aura lieu l'après-midi à 1 heure 30; par contre, le départ de 2 heures 30 sera supprimé. Ces modifications ont été apportées à la demande de la municipa lité sur la réclamation de nombreux voyageurs.

Cinèma. — A Trianon, samedi et dimanche, Cinéma. — A Trianon, samedi et dimanche, grandes représentations.

AIX. — Remonte. — Le maire d'Aix a l'honneur de faire connaître à ses administrés, que la Commission d'achat de la remonte générale (circonscription de Bordeaux), dépôt d'Arles, siégera à Aix, place de la Rotonde, mardi 6 juin 1916, à 9 heures du matin. Pour renseignements consulter l'affiche apposée à la porte de la mairie, ou s'adresser au bureau du cadastre.

Convocation. — Les membres de l'Association amicale des réformés n° 1, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche 28 courant, à 10 heures du matin, au café Leydet.

Variétés-Casino. — Ce soir et demain, en matinée et en soirée : Sardou, Clélie Dugay, Sarwell ; partie de cinéma.

BITTER SECRESTAT

POUR LES PRISONNIERS RUSSES

La Fille de Roland » avec Paul Mounet au Grand-Théâire

Lorsque le Comité de secours aux prisonniera russes a appris qu'il lui serait possible, en retardant de 48 heures la représentation de la Fille de Roland, d'obtenir le concours du grand artiste qu'est M. Paul Mounet, il n'a pas hésité à envoyer immédiatement l'un des siens à Paris faire les démarches nécessaires auprès de M. Emile Fabre, administrateur du Théatre-Français, Ce dernier, s'est fort aimablement mis à la disposition du Chamité et a accordé l'autorisation sollicitée et d'autre part, M. Paul Mounet a bien voulu également témoigner le plaisir qu'il aurait à seconder l'œuvre du Comité.

C'est donc avec le concours de Paul Mounet dans le rôle de Charlemagne que la Fille de Roland sera jouée mardi soir à notre Grand-Théatre. land sera jouée mardi soir à notre Grand-Théatre.

Rappalons que c'est Mile Yvonne Ducos, notre gracieuse concitoyenne, pensionnaire de la Comédie-Française, qui jouera le rôle de Berthe; M., Léon Segond, du Théâtre National de l'Odéon, interprètera le rôle de Gérald, qu'il a joué plus de cinq cents fois à Paris et en province; et M., Teste, également du Théâtre National de l'Odéon, qui jouera le rôle du traitre Amaury.

Afin de faciliter au public la location, le Comité a décidé d'ouvrir un deuxième hureau au Grand-Théâtre en plus du bureau de location qui continuera à fonctionner au Syndicat d'Initiative.

D'autre part, la Compagnie Française de Tramways a décidé d'organiser, ce soir-là, après la représentation, les services de tram suivants:

Boulevard Dugommier-Croix-Rouge; Mazargue par la rue Paradis; cours Belsunce-Saint-Louis-Boulevard Garibaldi-Capelette; qual des Belges-Egilse-d'Endoume, et cours Saint-Louis-Pointe-Rouge, par le Prado.

D'ores et déjà, la plupart des loges ont été restenues par les membres de notre aristocratio marseillaise et tout fait présager que cette soirée patriotique et charitable constituera un très grand succès pour le Comité de secours aux prisonniers russes.

Un attrait supplémentaire sera d'ailleurs donné patriouque et charitable constituera un tres grandi succès pour le Comité de secours aux prisonniers russes.

Un attrait supplémentaire sera d'ailleurs donné à cette belle représentation par la conférence que fera M. Emile Sicard au début de la soirée, et où le brillant poète qu'est notre concitoyen nous parlera de nos devoirs reconnaissants vis-à-vis de la grande Russie.

Rappelons les prix des places, qui sont les suivants : Orchestres, baignoires et loges 1'es et 2es, 5 fr.; balcons, 4 fr.; réservées, 3 fr.; premières, 2 fr. 50; galeries premier rang, 3 fr.; 2 et 2' rangs, 2 fr. 50; galeries premier rang, 3 fr.; 2 et 2' rangs, 1 fr. 50; quatrièmes, 0 fr. 75.

Les Conseils de Revision des Conseils de Guerra

Un jugement de Montpellier

annulé à Bordeaux Bordeaux, 26 Mai. Le Conseil de revision de la justice mili-Le Conseil de revision de la justice mili-taire a annulé le jugement concernant la femme Longe Marguerita, liquoriste à Mar-seille, et le nomme Mattéi Antoine, homme d'affaires à Marseille, qui avaient été con-damnés par le Conseil de guerre de Mont-pellier à un an de prison et deux cents francs d'amende chacun, pour escroqurie et complicité. L'annulation est basée sur la violation de l'article 170 du Code militaire, en ce que le Conseil de guerre a commis un excès de pouvoir et ne s'est pas conformé à la décission du Conseil de revision de Marseille.

AUX MARINS DU COMMERCE

L'Union Syndicale des Marins et Pêcheurs du Commerce Réunis de France (section de Marseille) nous communique l'avis suivant : Marseille) nous communique l'avis suivant :

Les marins du Commerce, présents au port, sont invités à assister à la réunion organisée par l'Union syndicale qui aura lieu ce soir, à 6 heures, au Grand Bar de la Place, 5, place de la Joliette. Ordre du jour : Compte rendu de la délégation du secrétaire à Paris ; Congrès des Syndicats du département qui doit avoir lieu dimanche ; organisation du Comité de solidarité pour venir en aide aux marins mobilisés ; nouvelles dispositions prises par le ministre pour les mises en sursis d'appel de marins mobilisés.

Nous pensons que tous les camarades auront à cœur d'assister à cette réunion où les mesures propres à venir en aide à nos camarades sous les drapeaux seront examinées.

Le Conseil d'administration.

COURRIER MARITIME

Le Conseil d'administration.

ARRIVEE DE COURRIER Le paquebot Ernest-Simons, des Messageries Maritimes, courrier du Levant, est arrivé avant-hier dans la nuit avec 211 passagers, presque tous journaliers maltais. Aucun événement méritant d'être signalé n'a marqué la traversée de l'Ernest-Simons qui a apporté une cargaison de peaux, éponges, magnèsie et divers

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 23 navires dont 22 va-peurs et 1 voilier. Signalons : peurs et 1 voilier. Signalons:

A l'arrivée: Le Rébia, Compagnie Paquet, venant de Port-de-Bouc, sur lest; le vapeur japonais Lultoka-Maru, de New-York, avec 5.500 tonnes farine et divers; le Rhône, Compagnie Mixte, de Gabès et Tunis, avec 462 passagers et 208 tonnes hulle et divers; le vapeur anglais Wallace, de Bombay, avec 6.229 tonnes divers; le Draa, Compagnie Paquet, de Port-de-Bouc, sur lest; le Lacydon, Transports Cotlers, de Bastia, avec 600 tonnes minerai; le vapeur beige Magda, d'Alexandrie, avec 630 tonnes sucre et légumes; la Flandre, Transports Maritimes, d'Oran, avec 202 tonnes céréales, 8.498 moutons; le Normand, Messageries Maritimes, de Londres et le Havre, avec 3.500 tonnes lait, hulle, fer, divers; l'Ernest-Stmons, Messageries Maritimes, de Salonique, avec 221 passagers et 425 tonnes éponges, peaux, sauge, magnésie, divers; le Nivernais, Transports Maritimes, de Philippeville, avec 3 passagers et 427 tonnes divers, 7.108 moutons, 220 bœufs; le Petlon, Compagnie Fraissinet, de Bastia, avec 422 passagers et 270 tonnes divers.

COMMUNICATIONS

Cabinet.

Un préfet qui démissionne

Un préfet qui démissionne

Salonique, 26 Mai.

Le préfet de Salonique, M. Athinogènes a demissionne pour protesser contres and et l'impossible de salonique a Athènes.

Les consuls d'Autriche et d'Allemagne ayant été autorisés à quiter La Cane par les mois convers aux représentaints de la laiser des protes de autorisés à quiter La Cane par les mois convers aux représentaints de la laiser de protection de l'impossible de representation de l'impossible de l'impossible de representation de l'impossible de repres

CONTRE LA VIE CHERE

L'action du Comité consultatif

Le Comité consultatif de la vie chère nous fait tenir le communiqué suivant sur la délégation du Comité à Paris, dont notre correspondant pari-sien nous a fait déjà connaître les premiers résul-tats:

Le Comité consultatif formé suivant la circulaire ministérielle du 23 avril 1916 en vue
de la taxation des denrées et substances alimentaires, s'est préoccupé, dès le jour de son
installation, de continuer à assurer le fonctionnement des boucheries départementales.
Ces magasins constituent en effet une heureuse concurrence qui suffira sans doute à
maintenir la viande à un prix normal, sans
qu'il soit nécessaire de recourir à la taxe.
Le projet d'ouvrir d'autres magasins pour
y débiter spécialement de la viande frigoriflée, les moyens de se procurer cette viande,
de formuler de légitimes revendications sur
la part du bétail algérien exclusivement réservée, jusqu'ici à l'Intendance, tout cela impesait l'obligation d'envoyer une délégation
à Paris.

servée, jusqu'ici à l'Intendance, tout cela imposait l'obligation d'envoyer une délégation à Paris.

Cette délégation se composait de MM. L. Michel, vice-président du Conseil général; Tourre, membre de la Chambre de Commerce; Claude Cayol, président de la Société coopérative la Butineuse; Pons, président des Prud'hommes, délégué des Chambres syndicales ouvrières; Louis Fauché, secrétaire général de la presse marseillaise. M. le préfet accompagnait la délégation, à laquelle se sont joints MM. Peytral et Mascle, sénateurs; Cadenat, Bouge, Bouisson, Bergeon, Sixte-Quenin et Girard, députés.

M. le préfet a présenté les membres au Comité consultatif, à M. le ministre de l'Intérieur, à qui il a exposé les raisons qui étaient de nature à justifier sa haute intervention auprès de son collègue de la Guerre en faveur des boucheries départementales. M. Malvy a formellement promis son concours sur ce premier point.

Quant à la viande frigorifiée, après une observation de M. Peytral, relative au projet de loi voté par le Sénat, il y a déjà plus de six mois et que la Chambre n'a pas encore pu disculer, M. Malvy a promis également de réserver sur la part qu'il recoit du sousserétaire à l'Intendance, au moins, pour raient s'élever progressivement et dans tous les cas sans interruption jusqu'à 50 tonnes. Au surplus, M. le ministre de l'Intérieur indique à la délégation la prédominance de M. J. Thierry sur cette question, ainsi que sur l'utilité de son intervention auprès du gouverneur général de l'Algérie en ce qui touche le bétail algérien.

Aussi bien, MM. les délégués se rendirentils au sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance pour présenter sur ce point à M. Thierry les doléances du marché de noure ville.

M. le sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance pour présenter sur ce point à M. Thierry les doléances du marché de noure ville.

M. le sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance pour présenter sur ce point à M. Thierry les aprivages actives bien pour la viande frigorifiée que pour le bétail algérien.

Et l'on peut-être assuré que d

Et l'on peut-être assuré que des instruc-sions précises vont être données au service local pour que, sur les arrivages actuels, un nombre de moutons soit réservé à la consempation, locale

un nombre de moutons soit réservé à la consommation locale.

MM. les délégués se sont ensuite préoccupés de la façon dont fonctionnent à Paris les magasins débitant exclusivement de la viande frigorifiée. Ils sont aujourd'hui des plus achalandés et la création à Marseille de ces boucheries spéciales contribuera efficacement à maintenir la viande à un prix normal. La délégation est rentrée enchantée do l'accueil qu'elle a reçu partout et plus particulièrement de la part prise par la représentation départementale tout entière qui les a puissamment aidés dans leurs démarches.

Pour nos Mutilés

L'Association Amicale des Réformés nº 1, ommerçants la lettre suivante :

commerçants la lettre suivante:

L'Association Amicale des Réformés n° 1 qui vient d'être fondée à Marseille pour resserrer les liens amicaux entre tous les anciens militaires réformés à la suite de blessure ou de maladie contractée en service s'est donnée entre autres buts, celui de faciliter le placement de ses membres.

Le Petit Provençal du 4 avril 1916 saluait cette œuvre par ces mots:

Au moment où s'organise à nouveau la vie économique dans les principales villes de France, la création de cette Association, répond, l'on peut dire, à un besoin : c'est dans son sein que nos commerçants et industriels pourront recruter tout un personnel d'élite. Ils y trouveront des gens qui ayant su faire leur devoir pour protéger la Patrie menacée, sauront se montrer dignes de la confiance que l'on attend d'eux. »

C'est pour l'aider dans cette œuvre que l'Association, qui compte parmi ses présidents d'honneur : M. le préfet des Bouches-du-Rhône, M. le général gouverneur de la 15 région, M. le maire de Marseille, M. le président du Conseil général, M. le président de la Chambre de Commerce, MM. les sénateurs et députés de la région, vient aujourd'hui faire appel à votre dévouement et vous demander de bien vouloir s'adresser à elle lorsque les besoins de votre commerce ou de votre industrie nécessiteront de nouveaux employés. — Le président : Edmond Briole.

Pour les G. V. C. et les R. A. T.

M. Auguste Bouge, député, nous communique la lettre suivante qu'il a reçue du ministère de la Guerre :

Monsieur le Député, En réponse à votre lettre du 7 avril, j'al l'honneur de vous faire connaître que la question du rapprochement, dans la mesure du possible, des G. V. C., originaires de l'intérieur, en service dans la zone des armées et, par conséquent des G. V. C. du Midi envoyés dans l'Est, est actuellement à l'étude.

Jusqu'à présent, quelques permutations seulement

G. V. C. du Midi envoyes dans l'Est, est actuellement à l'étude.

Jusqu'à présent, quelques permutations seulement ont pu être prononcées, le nombre des permutants volontaires étant plus restreint.

En ce qui concerne les R. A. T. de la classe 1889, qui ont demandé à être affectés à des emplois sédentaires, les demandes de certains d'entre eux sont demeurées sans suite, parce que ces emplois sont réservés, en principe, aux engagés spéciaux ou aux hommes du service auxiliaire et que les hommes du service armé n'y peuvent être affectés qu'à défaut de ces derniers. (Loi du 17 août 1915).

Agréez, étc.

Pour le Ministre de la Guerre Le chef-adjoint du secrétariat particulier, Jean Moulin.

L'ACTION SYNDICALE ET LA GUERRE

3º CONGRES DEPARTEMENTAL

Le Eureau de l'Union rappelle aux délégués au Congrès des Syndicats ouvriers confédérés du département des Bouches-du-Rhône, que la deuxième session du dit Congrès s'ouvrira demain, dimanche, 28 mai, à 9 heures du matin, salle Pelloutier, Bourse du Travail, rue de l'Académie, Marseille, Les questions à l'ordre du jour restant à traiter sont les suivantes:

1º La main-d'œuvre étrangère;
2º La main-d'œuvre féminine;
3º Offices départementaux et municipaux de placement;

de placement ;

4º réorganisation du travail national ; clauses à insérer dans le traité de paix pour les organisations ouvrières ; 5º Reprise des rapports internationaux.
Les délégués sont instamment priés d'être

Le secrétaire du Congrès,

Remonte générale

Dépôt d'Arles

Achat de toutes mains, de chevaux d'âge de toutes catégories : de 5 à 10 ans révolus, de 4 ans (nés en 1012) et au-dessus pour les pur-sangs arglais et pour les chevaux d'attelage-; de mulets, de 4 ans à 10 ans, toisant au moins 1 mètre 45, taille exigée jusqu'à nouvel ordra. Tous ces animanx doi-

ent être en service et aptes à entrer immé-

vent être en service et aptes à entrer immédiatement en campagne.

Aux éleveurs : les chevaux de selle de 4 ans (nés en 1912) et de pur-sang anglais de 3 ans, mais en nombre limité.

Itinéraire pour le mois de juin 1916 :

Vendredi 2 juin, 8 heures, Arles ; lundi 5, à 9 heures, Marseille ; mardi 6, à 9 heures, Aix ; vendredi 9, à 8 heures, Arles ; mardi 13, à 9 heures, Valence ; mercredi 14, à 9 heures 30, Montélimar ; samedi 17, à 8 heures, Arles ; mardi 20, à 8 heures, Perpignan ; jeudi 22, à 9 heures, Limoux ; vendredi 23, à 8 heures, Chalabre ; samedi 24, à 8 heures, Mirepoix ; lundi 26, à 8 heures, Arles ; mardi 27, à 9 heures, Montpellier ; mercredi 28, à 9 heures 30, Nîmes ; jeudi 29, à 8 heures, Arles.

Du 2 au 21 juin, tournée en Corse.

Les Sous-Marins ennemis dans la Méditerranée

Un vapeur des Transports maritimes tire sur un sous-marin

Un vapeur des Transports Maritimes est arrivé avant-hier soir, à Marseille. Le commandant signale dans son rapport de mer qu'il aperçut soudain un voiller en feu et un sous-marin qui venait probablement de l'assaillir. Le commandant modifia sa route et donna l'ordre de canonner le sous-marin. Celui-ci répondit par plusieurs obus, mais le vapeur étant sérieusement armé le menaçait à tel point qu'il jugea prudent de disparaître. A-t-il été touché ? On l'ignore.

Le vapeur repris sa route vers Marseille sans avoir fait d'autre fâcheuse rencontre.

Un voilier italien coulé

Toulon, 26 Mai. Dans la matinée est arrivé l'équipage du voilier italien Ritta qu'un sous-marin autrichien a coulé, hier, dans la matinée.

Le pirate s'étant approché du Ritta tira, à courte distance, un coup de canon à blanc. Le voilier hissa aussitôt son pavillon. Le commandant du sous-marin donna alors l'ordre à l'équipage d'évacuer le bâtiment à bord duquel des bombes furent placées; l'explosion se produisit peu après et le Ritta ne tarda pas à couler à pic.

L'équipage se compose de 9 marins et du capitaine. Le consul d'Italie informé va s'occuper de leur rapatriement.

Les Officiers « Capitaines au long cours »

Leur remise à la disposition du Ministère de la Marine

Un appel du ministère de la Marine aux capitaines au long cours, qui ont pris du service dans l'infanterie, vient d'être inséré au rapport de la Place sous la forme sui-

vante:

« Un certain nombre de capitaines au long
cours ont été, depuis le début de la guerre,
autorisés à prendre du service comme lieutenants, à titre temporaire, dans l'infanterie.
Le ministre de la Marine demande que cinquante de ces officiers soient remis à sa disnosition

« En conséquence, les officiers provenant des capitaines au long cours, actuellement à l'intérieur, appartenant aux catégories suivantes : Officiers actuellement en position hors cadres ou en instance de mise hors cadres ; officiers qui, par suite de maladle ou blessures, paraissent peu aptes à continuer à servir dans l'infanterie ; officiers qui, bien qu'aptes au service de l'infanterie, exprimeraient le désir de continuer leur service dans la marine en qualité d'enseigne de vaisseau auxiliaire de première classe, sont priés de se présenter à la Place avant le 28 du courant, pour faire connaître leur situation au point de vue militaire ». « En conséquence, les officiers provenant

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms : De M. Louis Schinone, soldat au 52° d'infanterie, tué à l'ennemi le 5 mai 1916, à l'âge de 21 ans.

De M. Louis-Jean Bartoli, soldat au 3° d'artillerie, mort pour la France le 25 mai, à l'âge de 22 ans.

de 22 ans.

De M. Amédée Guigou, soldat au 117e territorial, tué à l'ennemi le 24 avril 1916, à l'âge de 41 ans.

De M. Gaston Marque, capitaine adjudant-

De M. Gaston Marque, capitaine adjudantmajor au 9º zouaves, chevalier de la Légion
d'honneur, décoré de la Croix de guerre, tué
à l'ennemi le 12 avril 1916, à l'âge de 35 ans.
De M. Baptistin Talon, tué à l'ennemi le 2
mai 1916, à l'âge de 26 ans.
De M. Adelin Barbier, de Salon, soldat au
416º d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé à l'âge de 37 ans.
De M. Henri Senin, de La Roque-d'Anthéron,
soldat au 363º d'infanterie, tué à l'ennemi le
21 avri 1916.

De M. Henri Senin, de La Roque-a Antheron, soldat au 363° d'infanterie, tué à l'ennemi le 21 avrl 1916.

De M. Louis Pichon, de La Roque-d'Anthéron, soldat au 363° d'infanterie, tué à l'ennemi, le 21 avril 1916.

De M. Albert Armieux, d'Arles, soldat au 52° d'infanterie, tué à l'ennemi le 28 avril 1916.

Whier, à 4 heures, ont eu lieu les obsèques du soldat Constant Pouillet, du 371° d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé, avant-hier, à l'hôpital militaire des suites de ses blessures.

Les honneurs funèbres étaient rendus var un piquet du 22° colonial et une délégation de troupes de la garnison. M. le gouverneur de Marseille était représenté par M. le capitaine de Foresta.

Le corbillard portait l'écharpe de la Pitté Suprême et la couronne d'immortelles offerte à tous les militaires morts pour la Patrie dans les hôpitaux de notre ville. M. le président de la Pitté Suprême a prononcé quelques paroles patriotiques sur la tombe de ce brave.

Le Petit Provençal partage l'affliction des

Le Petit Provençal partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Nos blessés en promenade à Cassis

Ces jours derniers, la Compagnie Chambon avait eu la généreuse pensée de mettre un de ses remorqueurs à la disposition des blessés convalescents serbes et français de l'hôpital auxiliaire 2, rue Saint-Sébastien, 66. Une centaine de ces vaillants profitèrent de l'aubaine et goûtèrent les joies d'une réconfortante partie en mer. Le but de la promenade était le petit port de Cassis où nos blessés, accompagnés de plusieurs infirmières de la Croix-Rouge, furent accueillis par la population cassidaine avec une touchante sympathie. Après avoir visité ce joli coin de notre littoral et des pitoresque environs, nos blessés regagnèrent Marseille, visiblement enchantés de leur excellente promenade que favorisa un temps superbe. temps superbe.

Allocations italiennes

Les allocations aux familles des mobilisés italiens de la période du 16 au 31 mai, seront payées aux dates suivantes :
Rue d'Alger : 29 et 30 mai ;
Rue Guérin : 20 et 31 mai ;
Rue du Trésor . 1" juin ;
Rue Sainte-Pauline : 2 et 3 juin.
Les bureaux restent ouverts de 9 heures à 11 heures 30 et de 3 heures à 5 heures, excepté à la rue du Trésor où les payements auront lieu seulement jusqu'à midi.

Ouvroir du quartier Saint-Lazare Les ouvrières de l'Ouvroir municipal du quartier Saint-Lazare sont invitées à se présenter au local de cet Ouvroir, rue Desaix, 11, mardi prochain, 30 mai courant, de 2 heures à 4 heures du soir, pour prendre livraison d'objets à confectionner pour le service de l'Intendance.

Plage, avenue du Prado, 365, est ouvert tous riage, avenue du Prado, 355, est ouvert tous les jours de 10 heures du matin à 8 heures du soir, et qu'ils y trouveront toutes les distractions offertes dans les autres cercles et des jeux de plein air.

Demain dimanche, de 4 à 6 heures, la musique des Touristes du Midi donnera un concert dans les jardins du Cercle, Tous les poilus cont invités à y sessister.

lus sont invités à y assister.

Les constatations d'arrimage et les Chargeurs de Marseille

La Fédération des syndicats commerciaux, industriels et agricoles des Bouches-du-Rhône, sur la demande de la Fédération des capitaines au long cours de Marseille, avait prié M. le sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande de vouloir bien faire incorporer dans le nouveau livre II, en préparation, un article ordonnant que les ouvertures des panneaux à l'arrivée des navires, les constatations d'arrimage, d'avarie, etc., etc., soient faites par des experts nommés par le Tribunal de Commerce ou à l'amiable, sous certaines conditions déterminées.

Cette demande avait pour but de faire traiter les chargeurs du port de Marseille sur le même pied que ceux de tous les ports de France.

France.
MM, les sénateurs et députés de Marseille ayant été priés d'appuyer cette demande, la Fédération est heureuse de donner ci-après copie de la lettre que MM. Bergeon et Bouge ont reçu à cet effet du sous-secrétariat de la

Monsieur le Député et Cher Collègue, Monsieur le Député et Cher Collègue,
Comme sulte à ma lettre du 22 avril dernier,
j'ai l'honneur de vous infermer que la Commission
chargée de la revision du livre 11 du Code de commerce, à laquelle j'avais transmis la requête de
la Fédération des Syndicats commerciaux, industriels et agricoles de Marseille, que vous m'aviez
recommandée, vient d'émettre l'avis suivant ;
« La Commission estime qu'elle n'a pas à exprimer d'opinion sur le Lloyd maritime, cette question étant d'ordre local et personnel, mais, elle
se réserve d'étudier la question des constatations
d'arrimage à l'arrivée, et d'examiner s'il n'y a
pas Heu d'introduire des textes dans le projet de
Code, à cet égard.
« Veuillez agréer, etc...

Les Vols sur les Quais

Quatro nouvelles arrestations

En relatant dans notre dernier numéro la grave affaire de vols sur les quais dans laquelle est compromis M. Philémon Mouttet, un des plus grands minotiers de Marseille, nous indiquions que l'arrestation de celui-ci et d'Emile Portal, son complice, n'était qu'un commencement. Nous avions pensé inste

qu'un commencement. Nous avions pensé juste.

Poursuivant leur enquête, M. Dalmas, commissaire de police, et son secrétaire, M. Carli, s'étaient convaincus que plusieurs charretiers avaient collaboré au transport des 120 sacs de blé. Ils jugeaient, en effet, qu'un seul camionneur risquait, par ses nombreux passages aux portes des Docks, d'être facilement suspecté par les concierges et, le cas échéant, d'être reconnu si le pot aux roses était découvert, Aussi, le 20 mai, jour où les 120 sacs devaient être enlevés des hangars des Docks, M. Mouttet ou son complice envoya quatre charretiers pour prendre la marchandise. Cette conviction se vérifia par les recherches du brigadier de la Sûreté Paillès et de ses collègues les agents Mathieu et Galsin, qui trouvèrent les charretiers l'un après l'autre, les surveillèrent pendant toute la matinée du jeudi ; il ne furent pas peu étonnés de les voir se réunir dans une brasserie de la Joliette, vers 3 heures du soir, Ils prévinrent M. Delmas et M. Carli et les quatre charretiers furent arrêtés. Ils se nomment ; Aurélio Pellegrino, 36 ans, rue d'Alexandrie, 2; Edouard Ciompalini, 38 ans, rue Sylvestre, 55; Ferdinand Natolini, 27 ans, rue Sylvestre, 55; Ferdinand Natolini, 27 ans, rue Sylvestre, 55; Ferdinand Natolini, 27 ans, rue Sylvestre, 57; Albert Brousseau, 31 ans, même adresse.

Ils furent conduits au commissariat du Xº arrondissement et M. Delmas procéda à l'interrogatoire que M. Carli fixait sur son procès-verbal. Pressés de questions, ils cherchèrent d'abord à dégager leur responsabilité, mais ne tardèrent pas à être confondus, par

proces-verbal. Presses de questions, ils cher-chèrent d'abord à dégager leur responsabilité, mais ne tardèrent pas à être confondus par les précisions que l'enquête avait permis de recueillir. Finalement, ils entrèrent dans la voie des aveux et reconnurent que c'étaient bien eux qui avaient transporté des Docks à la minoterie Mouttet les 120 sacs de blé. Cette partie de l'affaire est donc maintenant liqui-dée, et il est établi que M. Mouttet a bien reçu le blé dont il n'a pu faire connaître la provenance.

dée, et il est établi que M. Mouttet a bienreçu le blé dont il n'a pu faire connaître la
provenance.

Mais nous indiquions également hier que
l'on avait trouvé 200 autres sacs de blé dont
l'enquête n'avait pas encore pu déterminer
le vendeur. Ces sacs étaient entrés à la minoterie Mouttet les 2 et 12 mai, des pièces l'établissent. Ce sont des reçus qui indiquent que
Mouttet a payé ces sacs 3.200 francs. Mais
ici l'enquête a reconnu un double fait bizarre : d'abord, les reçus portent un nom de
vendeur qui est faux : ensuite, le caissier de
M. Mouttet n'a pas porté sur son livre d'entrées ni les 200 sacs de blé en question ni la
somme de 3.200 francs qui représente l'achat
de cette marchandise. Or, l'employé, interrogé sur cette absence d'indications comptables, a répondu que M. Mouttet ne lui avait
fait connaître ni cette entrée de marchandises à la minoterie ni cette sortie d'argent de
la caisse. Cette manière de procéder, si peu
usifée dans une maison sérieuse, a frappé le
magistrat et il en a conclu que M. Mouttet a
des raisons pour ne pas donner à la justice
le nom de la personne qui lui a vendu les
320 sacs de blé.

M. Delmas a clôturé son enquête hier soir ;
il a transmis le procès-verbal au Parquet,
qui a chargé M. de Possel, juge d'instruction

M. Delmas a cloture son enquête hier soir; il a transmis le procès-verbal au Parquet, qui a chargé M. de Possel, juge d'instruction de l'enquête judiciaire.

Dans la journée d'hier, le magistrat instructeur a procédé à un premier interrogatoire de chacun des inculpés et il les a fait ensuite écrouer à la prison Chave.

On s'est beaucoup occupé de cette affaire, hier, dans le quartier maritime. Il n'y avait qu'une voix pour reconnaître que la police qu'une voix pour reconnaître que la police avait eu la main heureuse. Il y a lieu d'espérer qu'une autre enquête s'ouvrira, car on est persuadé que M. Mouttet et ses complices ont des imitateurs. — M.

Incendie boulevard de Plombières

Vers 11 heures et demie, la nuit dernière un incendie éclatait tout à coup, boulevard de Plombières, 35, dans une fabrique de couleurs minérales, appartenant à M. Millo-Frohlich, sujet autrichien, et qui fonctionne actuellement sous la direction de M. Causse,

actuellement sous la direction de M. Causse, séquestre.

D'après le contremaître, M. Hoffmann, une explosion se serait produite soudain, dans le bâtiment central, où se trouvait une certaine quantité de charbon en poudre. Ce bâtiment est détruit en grande partie. Mais les pompiers, sous les ordres du capitaine Dufieux, ont pu rapidement circonscrire, puis maîtriser le sinistre, dont les dégâts sont évalués à 50.000 francs.

Il n'y eut aucun accident de personne. M. Chambeu, commissaire de police, de service à la permanence, a ouvert une enquête au sujet de ce sinistre. — E. L.

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.) ET UNION DES SYNDICATS

Commission d'Etudes et de Solidarité

Commission d'Etudea et de Sciidarité

Les camarades appartenant au Parti socialiste ou à l'Union des syndicats, présents à Marseille, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu ce soir, samedi, 27 mai, à 6 heures 30, au siège, bar Blanc, 11 A, boulevard Dugommier.

Le citoyen Daudé-Bancel, secrétaire général de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation, fera une causerie sur le sujet si important de : « La vie chère et l'organisation coopérative ».

Tous les camarades se féront un devoir d'assister à cette réunion dans laquelle le citôyen Daudé-Bancel, avec sa parole si autorisée en la matière, traiterà des moyens les plus pratiques à employer pour la solution du problème si passionnant et posé d'une façon si impérieuse : « La cherté de la vie ».

Cette réunion étant strictement privée, la carte du Parti ou la carte confédérale seront exigées à l'entrée de la salle.

Pour la Commission d'Etudes et de Solidarité :

Le président, M, Latière.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 26 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communique officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Meuse, l'activité de l'artillerie s'est particulièrement manifestée dans la région d'Avocourt et de la cote 304. Bombardement intermittent de nos deuxièmes lignes.

Sur la rive droite, l'ennemi a lancé une forte attaque au cours de l'après-midi sur nos tranchées, aux abords du fort de Douaumont. Il a été complètement repoussé, avec de dures pertes, par nos feux de mitrailleuses et d'infanterie.

Notre artillerie a pris sous son feu et dispersé des troupes allemandes, qui se déplaçaient dans le bois du Chauffour.

Dans les Vosges, le tir d'une de nos batteries a provoqué l'explosion d'un dépôt de munitions vers la Chapelotte (nord-est de Celles). Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

Le colonel d'infanterie breveté Bousquié a été nommé, dans la 2º section de l'état-ma-jar général de l'armée, au grade de géné-ral de brigade.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 26 Mai. Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant : Rien à signaler sur le front de l'armée

de Verdun

Les opérations d'hier

La lutte s'est ralentie, mais elle n'en continue pas moins sans interruption.

Paris, 26 Mai. La lutte s'est ralentie devant Verdun, mais elle n'en continue pas moins sans in-terruption. L'ennemi s'obstine ; les actions d'infanterie sont incessantes dans les deux secteurs, et son artillerie tonne sans

relache.

Sur la rive gauche, en dehors d'une tentative d'attaque des Allemands contre le Mort-Homme, enrayée aussitôt esquissée, on ne signale qu'un duel d'artillerie très violent sur le front du bois d'Avocourt, de la cote 304 et du Mort-Homme et le bombardement intermittent de nos deuxièmes lignes. Sur la rive droite, nous avens contre-attaqué et repris, cette nuit, l'élément de tranchée perdu hier, entre les bois d'Haudremont et la ferme Thiaumont, au nord de laquelle nous faisons, en même nord de laquelle nous faisons, en même temps, quelques progrès à la grenade. Dans l'après-midi de vendredi, l'adversaire tenta un nouvel assaut à la lisière du fort de Douaumont, mais nos feux de mitrailleuses et d'infanterie l'empêchèrent d'abor-

der nos tranchées. Après la bataille acharnée du 20 au 24, ces actions n'apparaissent plus que comme des épisodes secondaires.

Les Opérations en Afrique orientale Communiqué officiel anglais

Londres, 26 Mai.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant : Une avant-garde britannique a occupé, sans coup férir : 1º le camp de Ruwu, sur la Pangani, à 26 milles au sud de la gare de Kahe, sur la voie ferrée Usambara ; 2º Lembéni, sur la même voie ferrée, à 20 milles au sud de Gulu, dans le défité du même nom, entre les groupes de montagnes du Pare Septentrional et du Pare central.

Dans la région Kondoa-trangiou, du 9 mai au 11 mai, l'ennemi a subi une grave défaite. Il manifesterait de nouveau une certaine activité. Les troupes allemandes de Ruanda se re-plient devant les colonnes convergentes bel-ges qui ont occupé Kigali-Nyanza et d'autres points.

L'avance de l'Heure

LE PROJET AU SENAT

Paris, 26 Mai.

La Commission sénatoriale de l'avance de l'heure a entendu M. Lallemand, membre de l'Institut, qui a fait connaître les raisons pour lesquelles le bureau des longitudes, les sections d'astronomie, de géographie et de navigation de l'Académie des Sciences, se sont montrées hostiles au changement de l'heure.

M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, a ensuite indiqué, au nom du gouvernement, les motifs qui d'après lui justifient le changement. Il a insisté pour la prompte adoption du projet.

La Commission terminera lundi ses auditions. M. Poirson a été désigné pour faire le rapport. Paris, 26 Mai.

LES PERMISSIONS AGRICOLES

Une circulaire des ministres de la Guerre et de l'Agriculture

Paris, 26 Mai. Les ministres de la Guerre et de l'Agricul-ture adressent à MM, les généraux inspec-teurs généraux, les préfets des départements et les généraux commandant les régions, la circulaire suivante :

Certains abus ayant été signalés dans la délivrance des certificats destinés à établir que les militaires demandant une permission agricole, exercent bien une profession agricole, la procédure suivante devra être observée à l'avenir :

« 10 Les certificats établis par les maires seront contresignés par le vice-président du Comité d'action agricole. Après quoi, ils se-ront envoyés directement aux intéressés, qui doivent les produire pour obtenir une

supérieur, membre de la Commission départementale de la main-d'œuvre agricole. Ces listes seront ensuite distribuées aux brigades de gendarmerie qui sont chargées de contrôler la profession des bénéficiaires de certificat et de veiller à ce que les permissionnaires travaillent effectivement aux champs. Tout abus relevé par la gendarmerie sera aussitôt signalé à la Commission départementale de la main-d'œuvre agricole, en vue des sanctions à prendre.

« Ces dispositions modifient le paragraphe IV de la circulaire (guerre) M 5, 655 1/11 du 2 avril 1916, adressée aux généraux inspecteurs généraux et insérée au Journal Officiel du 7 avril. »

ciel du 7 avril. »

Communiqué officiel italien

Rome, 26 Mai. Le commandement suprême de l'armée italienne fait le communiqué officiel sui-

Dans la vallée de Lagarina, l'adversaire, s'obstinant en attaque impétueuse contre nos lignes, entre l'Adige et Vallarsa, a subi, hier, un autre échec sanglant. Après l'habituelle et violente préparation d'artillerie, les masses d'infanterie ennemie, lancées à l'assaut de Coni-Zugna et du col de Buole, ont été exterminées par le feu précis et calme

de nos braves troupes. Entre Vallarsa et Posina, la situation est sans changement.

Entre Posina et l'Astico, à la suite d'une intense concentration du feu de l'artillerie ennemie, nos troupes, après avoir repoussé une attaque, ont évacué une position avancée à Paile droite de notre ligne.

Sur l'Astico, dans le secteur d'Asiago, l'adversaire a attaqué, hier, nos positions à l'est du val d'Assa. Le combat a continué pendant toute la journée avec des alternatives diverses et durait encore dans la soirée. Dans la vallée de Sugana, pendant

la nuit du 24 au 25 mai, l'ennemi a attaqué plusieurs fois de monte Civaron : il a toujours été repoussé avec de graves pertes.

Une de nos colonnes d'infanterie et d'alpins, par une brillante action de surprise, a chassé l'adversaire des pentes de nos positions sur la rive gauche du torrent de Maso. Le long du reste du front, dispersion

mie. Nous avons repoussé de petites attaques de diversion dans le Haut-Boite, sur les hauteurs de Podgora et dans le secteur du monte San-Michele. Des avions ennemis ont lancé des bombes sur Caltrano, Thiens et Latisana, faisant quelques victimes et cau-sant des dommages légers. Une de nos escadrilles de Caproni a bombardé les

habituelle du feu de l'artillerie enne-

positions ennemies entre la vallée de Toera et la vallée d'Arsa. Sur le Carso, à la hauteur de Costanievica, un de nos avions a obligé un drachen ennemi à descendre rapidement. — Signé : CADORNA.

L'offensive autrichienne

Genève, 26 Mai. Le colonel Feyler consacre son article de ce soir, dans le *Journat de Genève*, à l'of-fensive autrichienne dans le Trentin, et il fait les constatations que voici :

fait les constatations que voici :

« L'offensive austro-hongroise paraît revêtir le caractère d'une opération générale. A son commencement, elle s'est manifestée sur tout le front, c'est-à-dire, non pas seulement sur le front du Trentin, mais pareillement le long des lignes de l'Isonzo. Partout l'attaque a agi. Si elle n'a pas tardé à se révéler, au moins jusqu'à cë jour, d'une nature démonstrative dans les régions autres que dans le Trentin méridional, les actions locales et limitées n'en ont pas moins été liées à l'action principale et destinées, selon toute logique et vraisemblance, à l'appuyer. puyer.
« On est donc fondé à qualifier de générale l'opération austro-hongroise actuelle ».

Les positions italiennes sont très fortes

Genève, 26 Mai. Genève, 26 Mai.

Le critique militaire de la Gazette de Francfort dissimule mal que les positions actuelles des Italiens sont très fortes. Les défenseurs tiennent la route importante Arsiero-Barcilo-Roana-Asiago, avec tous les forts d'arrêt qui l'entourent, de même que toute la rive est du val d'Aera.

Le journal conclut : « La tactique qui s'impose à nos alliés est difficile, s'ils veulent pousser plus loin leur offensive ».

Brillant Raid d'un Dirigeable italien

Rome, 26 Mai.

indemne, malgré le feu nourri dont il a ét**é** l'objet de la part de l'artillerie ennemie.

Des avions ennemis

hombardent Barl

Bari, 26 Mai. Dans l'après-midi d'hier, des avions en-nemis ont survolé la ville et ont lancé des pombes. Aueun bâtiment ou installation d'intérêt militaire n'a été atteint Dix-huit personnes ont été tuées et une vingtaine blessées parmi la population ci-vile ; la plupart sont des femmes et des en-

Quelques bâtiments privés ont été légerement endommagés.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 26 Mai. Le grand état-major fait le communique

fficiel suivant : FRONT OCCIDENTAL, dans la région du lac Vichnevskoie et au nord de Tchernyj, nous avons brisé par notre feu des tentatives de groupes ennemis de s'approcher de nos tranchées.

Sur le reste du front la situation est sans changement. FRONT DU CAUCASE, sans change-

Mines flottantes dans la mer Egée

Le ministère de la Marine a avisé les navi-gateurs que les autorités germano-turques des Dardanelles ont jeté des torpilles flot-tantes que le courant entraîne dans la mer

Un Avion allemand détruit en territoire hollandais

Amsterdam, 26 Mai.

Selon le Maasbode, un aéroplane allemand a atterri dans un polder, près de Nieuvensmen. L'appareil a été fortement canonné par les Hollandais et les occupants croyant se trouver en territoire ennemi, ont détruit l'aéroplane.

Un vapeur norvégien saisi par des navires allemands

Londres, 26 Mai. On mande d'Amsterdam aux journaux que le vapeur norvégien *Olaj-Tryrol*, jaugeant 3,000 tonnes, et d'une valeur de 2,750,000 françs environ, a été saisi par deux navires allemands dans le Catiégat.

Ce navire se rendait sur lest à New-York.

Condamnation à Mort

d'un espion Rouen, 26 Mat. Le Conseil de guerre de Rouen a condamné a mort, pour espionnege, le nommé Rasson, négociant en denrées coloniales à Roubaix, qui fut arrêté à Dieppe.

Au Conseil de guerre d'Oran

Oran, 26 Mai. Le Conseil de guerre a condamné à mort deux indigenes Bou Kersi Mohamed et Majari Hocine, inculpés de meurtre et de tentative de meurtre. L'affaire venait après cassation du jugement du Conseil de guerre d'Alger qui avait prononcé la peine de mort contre Bou Kersi seul.

Les Emules de Bonnot

Deux malfaiteurs tuent un gendarme,

Blessés, ils sont arrêtés.

Tours, 26 Mai.

Un drame s'est produit hier soir, dans un café de Saint-Avertin, où s'étaient réfugiés deux jeunes malfaiteurs, évadés, le 20 mai, de la prison de Tours.

Cernés par les gendarmes, ces malfaiteurs, âgés de 19 et 18 ans, ont fait usage des armes qu'ils portaient sur eux. Le gendarme Painaut a été tué à coups de revolver.

L'un des prisonniers évadés a été blessé a mort. L'autre a été légèrement blessé et arrêté.

Bulletin Financier Paris, 26 mat. — La Bourse est restée à peu près dans les mêmes dispositions que toujours, plutôt irrégulière, soutenue au fond. Notre 3 % perpétuel a progressé de 25 centimes. C'est même là le fait du jour pour ainsi dire. Rente 5 % sans changement. Rente extérieure espagnole en plus calme de quelques centimes. Fonds russes calmes et un peu indécis. Chemins de fer français peu actifs. Chemins espagnols fermes. Suez avec quelques échanges. Omnibus de Paris demandés une fois de plus. Pennaroya nord-sud actions Say ordinaires, relativement animées. Par contre, Rio-Tinto un peu délaissé et mou. Sur le Marché en Banque, les valeurs industrielles russes sont hésitantes. Debeers ordinaire plutôt offert. Valeurs cuprifères aux environs de leurs cours précédents. Valeurs de caoutchouc irrégulières. Mines d'or, indécises.

PERDU chien fox-terrier, répondant au nom Rip. Le rapporter contre récompense, 10, rue Estelle, rez-de-chaussée.

REMERCIEMENTS

M. J. Van Hoeck, chirurgien-dentiste, et M** Van Hoeck et leurs enfants, remercient leurs amis et connaissances des marques de sympathies qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fils et frère Maurice VAN HOECK, mort au champ d'hon-

AVIS DE DECES (Salon)

Mer veuve Adelin Barbier; Mr veuve Fran-cois Barbier; M. André Barbier, soldat au 416°, et leurs familles, ont la douleur de fairs part du décès de M. Adelin BARBIER, soldat au 416°, mort pour la Patrie, des suites de ses blessures, à l'âge de 37 ans, et prient d'assis-ter à ses obsèques qui auront lieu samedi, 27 mai, à 1 heure et demie, à Salon.

AVIS DE DECES

Mª veuve Mariné, dit Mérina, et ses enfants; M. et Mª A. Pesce, employé municipal au Grand-Théâtre, et leur fils Gabriel Pesce, caporal au 43° colonial; M. et Mª Auguste Fondaray et leurs enfants ont l'honneur de faire savoir à leurs parents, amis et connaissances que la cérémonie funèbre de M. Pierre MARINE dit MERINA, artiste lyrique, a eu lieu à Toulouse vendredi, 26 du courant.

Les obsèques de M. Jules MONGE, retraité des chemins de fer, auront lieu aujourd'hui samedi, à 9 heures et demie précises, chemin des Chartreux, 98.

permissión.

« 2º Chaque semaine, la liste nominative des certificats délivrés dans chaque commune sera adressée par le maire au préfet qui les transmettra à l'officier général ou l'es résultats excellents, et est rentré la 2º Mai.

La famille Bartoli, rue Auphan, 42, a la douleur de faire part de la perte cruelle de M. Louis-Jean BARTOLI, soldat au 3º d'artillerie à pied, décédé au camp de Mailly (Aube) la 25 mai, à l'âge de 22 ans.



Je n'ai qu'à me féliciter d'avoir pris les Pilules Pink, écrit-elle. Sans elles, j'en suis sure, je n'aurais pas pu sortir de l'état d'anémie dans lequel je me dépattais depuis plusieurs mois. J'étais affaiblie au plus haut sieurs mois. J'étais aliainle au plus haut point. J'avais beaucoup maigri et je ne pou-vais presque plus rien manger. En outre, je souffrais constamment d'oppression, de pal-pitations et de migraines. Je n'avais plus de couleurs. Voyant que, malgré fortifiants et remèdes, je m'affaiblissais de plus en plus et que j'allais être obligée de cesser de travail-ler, j'ai voulu faire un dernier essai avec vos Pilules Pink, Les Pilules Pink ne m'ont pas fait attendre longtemps. Je me suis sentie fait attendre longtemps. Je me suis sentie mieux dès les premières pilules. Il me serait mieux dès les premières pilules. Il me serait difficile de préciser comment se faisait sentir ce mieux, car j'éprouvais un bien-être général. Je mangeais avec appétit, je digérais bien, je me sentais plus forte, j'avais plus chaud, je travaillais sans autant de fatigue. J'ai repris non seulement bonne mine, mais encore mon poids a augmenté rapidement. Je suis, en effet, de 45 kilos que je pesais au début du traitement, remontée à 52, mon poids actuel. Il y a plusieurs mois que j'ai cessé le traitement des Pilules Pink et cependant leur bonne influence a persisté, puisque je n'ai pas cessé de me bien porter ».

Mº Marie-Louise Ponmier, la signataire de cette lettre, est dactylographe à l'usine Alfred Chancerelle, Concarneau (Finistère).

L'anémique qui prend les Pilules Pink n'attend pas longtemps sa guérison. Il manque de sang. Or, les Pilules Pink donnent du sang riche et pur avec chaque pilule. Les Pilules Pink guérissent l'anémie comme le pain guérit la faim.

Elles sont souvereines dans toutes les maladies avant reur provirine neuverté du sang au

Elles cont souveraines dans toutes les mala-dies ayant pour origine pauvreté du sang ou faiblesse des nerss : chlorose des jeunes filles faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, palpitations, irrégularités, épuisement

nerveux.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Ga-blin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

CONCERTS CLASSIQUES. - Dimanche prochain CONCERTS CLASSIQUES. — Dimanche prochain 28 mai, concert avec le concours de Mme Capousachi, violoncelliste. La charmante artiste se fera entendre dans le Concerto, de Lalo; l'Elégie, de Fauré, et l'Allegro appasionatta, de Saint-Saëns, A l'orchestre: Patrie, ouverture, de Bizet; Ma Mère l'Oye, de M. Ravel; Le Songe de Gérontius, d'Elgar, et Le Coq d'Or, de Rimsky Korsakow.

Bureau de location, 4, rue Montgrand, Téléphone: 1700.

phone: 1700.

REJANE AU GYMNASE. — La célèbre artiste Ré-jane jouera son plus grand succès, Madame Sans-Géne, aujourd'huf samedi, en soirée, à 8 h. 30, et di-manche, en matinée et soirée. Tout Marseille sera au Gymnase pour ces représentations sensation-nelles. Réjane est entourée par sa renommée troupe du Théatre Réjane, avec tous les magnifiques cos-tumes qui rehausseront l'éclat de ce grandiose spectacle. Location ouverte de 10 h, à 6 h. Tél. 27-79.

spectació. Location ouverte de 10 h, à 6 h. Tél. 27-79.

LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR AUX VARIETES-CASINO.— Aujourd'hui, en soirée, à 8 heures 20, une très brillante représentation sera donnée aux Variétés-Casino, avec La Fille du Tambour-Major, le célèbre opéra-comique d'Offenbach, qui obtint, hier, un succès triomphal.

L'interprétation de La Fille du Tambour-Major a été confiée à des artistes d'élite ; M. Fernand Lemaire, le brillant ténor de l'Opéra de Mars-sille; M. Cadio, le renommé baryton de l'Opéra-Comique; la délicieuse première chanteuse étoile, Mme Neulllet-Caussade; les célèbres comiques Saint-Léon et Rerny; Mile Eymin, Mme Verneuil; M. Renardy, etc. Location ouverte, Téléphone : 9-65.

CASINO DE LA PLAGE — Aujourd'hui mati-

CASINO DE LA PLAGE. — Aujourd'hui, mati-née à 2 h. 45, et soirée à 8 h. 80, avec l'immense succès Que Novo, grande revue locale avec nou-

Sociélé des Grands Travaux de Marseille ne font pas attendre | société Anonyme. Capital : 8.000.000 de francs

Siège Social : 77, rue Paradis, Marseille Dans la liste des tirages parue dans le numéro du 24 mai, lire les numéros : 21.072 au lieu de 21.071 50.503 au lieu de 50.303

velle scène, et le mime Adams, Dimanche, èn ma-tinée, première de La Tosca, avec M. Rocca, pre-mier ténor de la Scala, de Milan; M. Boulogne, le réputé baryton; Mile Mazzini, etc... Location à l'Agence Lubin, 24, rue Noailles. Télé-

phone: 20-31.

ALCAZAR-CINEMA. — Aujourd'hm: Mistinguett dans Chignon d'or, drame réaliste en 3 actes; Un coup de jeu dans la nuit, et Souvenirs d'autrejots, drames angoissants; La folle aventure de Charlot et Lolotte; La guerre sur tous les fronts. Helmer et son orchestre, Entrée: 0 fr. 30. Helmer et son orchestre, Entres ; 0 ir. 30.
HIPPODROME-PALACE. — Ce soir, à 8 h. 30,
programme sensationnel, avec Denise, grand drame
sentimental, tiré de la célèbre pièce d'Alexandre
Dumas fils; Entre Hommes et Fauves, drame moderne d'aventures; Les Gattés de l'Escadron, vaudeville étourdissant, d'après l'ouvre de Georges
Courteline, etc... Orchestre symphonique.

EDEN LHA-RUE. (Avant la Plage). — Dimanche, à 2 h. 30, matinée de gala avec Dolin, le grand comique des Ambassadeurs, de Paris; Harris Kellis, rol de la contorsion; Jeanne Granier, chanteuse étoile, etc. Premières, 1 fr.; secondes, 6 fr. 50. ELDORADO-CINEMA. — Le programme d'aujour-d'hui comprend une série de films sensationnels, notamment La Relique du Bonheur, grande œuvre à succès. Les dernières actualités de la guerre, etc... Orchestre G. Rey. Entrée 0 fr. 20.

ARTISTIC-CINEMA. — La Neuvaine, grand film artistique Gaumont; La Seconde Madame Saint-Clair, comédie sontimentale; Billi dans ses scénes comiques, Tous les jours matinées et soirée. Salle aérée.

TIR ET PRÉPARATION MILITAIRE

Société mixte de tir (9, chemin de Mazargues). — Dimanche 28 mai, à 8 heures précises, distribu-tion des cartes pour le tir à 200 mètres ; à 9 h. 45,

gymnastique,

La Patrioté (Société de tir). — Demain dimanche, tir au stand de la Société au Pharo, à 9 heures du matin. Mercredi et vendredi, à 9 heures du soir, gymnastique, rue d'Isoard, 43. Pour les élèves cavaliers, cours d'équitation dimanche matin, à 7 heures, à la caserne du 6' régiment de hussarde.

les élèves cavaliers, cours d'équitation dimanche matin, à 7 heures, à la caserne du 6' régiment de hussards.

Le Drapeau (préparation intégrale au B. A. M.).

— Demain, équitation et tir à 200 mètres. Les jours suivants, hymnastique d'application et revision des cours théoriques. Instruction au siège. Gymnase Bertrand-Thavaud, 9 rue d'Arcole.

« L'Etrier » S. A. G. — Ecole spéciale de préparation múltaire de cavalerie, Dimanche 28, à 7 heures 15 du matin, cours d'équitation au mannège du 6º hussards ; à 10 heures, tir au stand Dutloy, à Saint-Giniez ; mercredi 31 mai, à 9 heures du soir, gymnastique, salle rue d'Isoard, 43:

Ecole marscillaise. — Demain dimanche, tir à longue distance au stand du Pharo, de 7 heures à nidi pour la cavalerie. Le même jour, à 7 h. 30, section marine, cours pratique : rendez-vous à l'embarcadère de la Société à 7 h. 30. Pour les élèves cavaliers, équitation au manège du 6º hussards. Pour les cours de la semaine, consulter le tableau affiché au siège, 16, rue Barthélemy, où les inscriptions sont reçues tous les jours.

Escadron Marseillais, — Demain dimanche, à 7 h. 30 précises du matin, équitation au manège du 6º hussards, sous la direction du lieutenant Remy et du maréchal des logis Prin-Clary ; à 10 heures, tir au stand du Pharo. Au siège, mercredi et vendredi à 8 h. 30 du soir, gymnastique, jeudi hippologie à 9 heures. Les inscriptions sont reçues tous les jours. 16, rue Barthélemy.

Eclaireurs de France. — Programme des cours de la semaine du 28 mai au 3 juin : Dimanche 28 mai : pour la section spéciale de préparation militaire : rendez-vous à 6 h. 45 très précises au stand du Pharo. Tir à 200 mètres. A 9 heures, pour les cavaliers, équitation au manège du 6° hussards. L'après-midi, pour tous les éclaireurs (grands et moyens), rendez-vous à 2 heures précises, place Saint-Ferréol. Exercices divers au terrain de Montfuron, Formation des patrouilles, remise des fanlons et des flots d'épaule. Inscription pour le camping de Pentectte. — Lundi 29 mat : pour les cavaliers, cours d'hi

EXCURSIONS ET SORTIES

La Société d'Etudes sur Nature tra dimanche à Allauch, Départ à 7 h. 20, du boulevard Dugom-nier.

Les Excursionnistes Marseillais partirent du

Mier.

Les Excursionnistes Marseillais partiront dimanche du Logis-Neuf, à 6 heures, pour les sources de Vénasque et Saint-Germain; de l'Estaque-Gare, à 7 heures, pour Ensuès, la Redonne, et Carri-le-Rouet; de Saint-Antoine également à 7 heures, pour la source de Marthe. Jeudi, fête de l'Ascension : départ de la gare Saint-Charles à 6 h. 15, pour Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer; départ aussi de la gare Saint-Charles à 7 heures, pour Aubagne et la gare Noailles à 7 heures, pour Aubagne et la source de Craux; de la gare Saint-Charles à 7 h. 50 pour les bols de la Brignolle et Valabre. Voir détails au siège social.

La Famille partira demain matin, à 6 h. 50, de Saint-Charles, et à 7 h. 50 de l'Estaque-Gare, pour l'étang de Bolmon; à 7 heures, de la gare Noailles, pour Font-de-Mai, et, à 8 heures, de Septèmes, pour la source de Saint-Germain. Mercredi prochain, siège euvert pour sorties de l'Ascension. Voir détails au siège.

Les Francs-Comtois iront demain au Logis-Neuf, départ du boulevard Dugommier de 1 h. 30 à 2 heures, Rassemblement au Logis-Neuf.

Excursionnistes de Provence. — Rendez-vous au boulevard Dugommier à 7 heures, départ d'Allauch à 8 heures : Le sentier du C.-A.-F.; jes reboisements; la Fouen-doun-Pichoun-Omé (diner); le vallon de Passe-pas, la Treille, les Camoins, d'où retour à 6 h. 30. Rentrée en ville à 7 h. 30. tram, 0 fr. 35; marche 4 heures, p. v. o.

Bourse de Paris du 26 Mai

3 % Français comptant, 62 75; 3 1/2 % amortissable, 90 40; 5 % libéré, 88 10. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 407. — Obligation Tunisienne 3 % 1892, 340. — Argentin 4 1/2 % 1911, 87 50. — Dette Ottomane unifiée 4 %, 60. — Extérieur Espagnol 4 %, 96 25. — Japonais 4 % 1905, 36 50. — Portugais 3 % nouveau, 61 25. — Russe 3 % 1801, 59 70; 5 % 1906, 87; 4 1/2 % 1909, 78 10; 4 1/2 % 1914 libéré, 88 80. — Banque de France, 4865. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 755. — Crédit Foncier de France, 675. — Crédit Lyonnais, 1180. — Banque Nationale du Mexique, 363. — Paris-Lyon-Méditerranée, 1635. — Action Andalous, 269. — Action Nord d'Espagne, 445. — Action Saragosse, 438 59. — Transatlantique ordinaire, 176. — Messageries Maritimes, 115. — Nord-Sud, 125. — Omnibus de Paris, 445. — Compagnie Générale Française de Tramways, 393. — Canal Maritime de Suez, 4500. — Thomson-Houston, 595. — Vagons-lits ordinaires, 290. — Ville de Paris 1805, 530; 1871, 366; 1875, 492; 1876, 485; 1892, 272 50; 1894-96, 275; 1898, 314; 1899, 297; 1904, 320; 1905, 330; 1910 3 %, 293; Tulz, 230. — Méditerranée 3 % (fusion), 399; (fusion nouvelle), 335. — Midit, 345. — Lombardes anciennes, 187 25. — Nord d'Espagne 1" Série, 385, — Saragosse 1" Série, 350. — Communales 1879 comptant, 428; 1880, 487; 1891, 308 50; 1992, 341; 1899, 340 50; 1906, 378; 1912, 200. — Foncières 1879, 468; 1883, 342; 1885, 339; 1895, 350; 1903, 379; 1909, 299 50; 3 1/2 % 11b., 295; 4 % 1913, 422. — Compagnie Transatlantique 3 %, 305. — Panama à lots, 101.

305. — Panama a 1015, 101.

Marché en Banque. — Argentin 6 %, 100 60. — Mexicain 5 %, 23 50. — Caoutchouc, 92. — Cape, 110 50. — Chartered, 15 50. — Chino, 320. — Debeers (ordinaire), 300. — East Rand, 92 75. — Fereira, 44 75. — Lena, 41 50. — Malacca, 125. — Maltzoff, 505. — Modderfontein, 187. — Platine, 439. — Rand Mines, 97. — Robinson Gold, 33 25. — Spassky, 53 75. — Spies, 19 50. — Tharsis, 150 50. — Toula, 1160. — Utah, 492. — Village, 25. — Dnteprovienne, 2530. — Donest, 1025. — Colombia, 1140. — Grosnyl (ordinaire), 2375. — Monaco, 2440; (cinquième), 489. — Casino de Nice, 312, J Chèque sur Londres (cours extrêmes, 28 19 1/2; 28 24 1/2.

Bourse de Marseille du 26 Mai

3 % au Porteur (coupures), 62 70; (coupures de 160), 62 70. — 5 % Certificat Provisoire (petites coupures), 28 10; (coupures de 100), 88 10. — Obligations Tunisiennes 3 % 1907, 334. — Chine 5 % or 1903, 416 50. — Espagne 4 % (coupures de 40 pesetas), 96 75; (coupures de 480 pesetas), 95 75. — Japon 4 % 1905 (coupures de 20), 86 30. — Russie 4 1/2 % (Chemins de Fer), 89 10. — Panama obligations et bons à lots, 101 25. — Penarroya, 1730. — Rio-Tinio, 1790. — Paris 1871 3 %, 367 50; 1876 4 %, 486; 1898 2 %, 215; 1910 3 %, 293; 1912 3 %, 230. — Foncières 1879 3 %, 465. — Foncières 1883 3 %, 233; 1885 2.60 %, 342 50; (cinquièmes), 73 50. — Foncières 1903 3 %, 293 50. — Communales 1912 3 % 110., 203 50. — Foncières 1913 3 1/2 %, 397. — Paris-Lyon-Méditerranée (fusion nouvelle 3 %), 234 75. — Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts (act. 11b.), 483; (act. 250 fr. payés), 517 50. — Cyprien Fabre et Cie, 710. — Société Nouvelle d'Embarcations de Servitude, 80. — Fraissinet et Cie, 500. — Messagories Maritimes (act. ord.), 103; (act. de priorité), 142. — Compagnie de Navigation Mixte, 382. — Compagnie Générale Transatlantique (act. ord.), 175; (act. de priorité, 150. — Société Nouvelle de Charbonnage des Bouches-du-Rhône, 405. — Raffineries de Sucre de la Médi-

Si vous voulez avoir le Produit Pur, prenez

"Usines du Rhône" LE TUBE DE 20 COMPRIMÉS..... In.50 LE CACHET DE 50 CENTIGRAMMES : Ofr.20

EN VENTE DANS TOUTES PHARMACIES Gros : 89, Rue de Miromesnii, PARIS

terranée, 1200. — Société Nouvelle des Raffineries de Sucre de Saint-Louis, 1277. — Verminck C. A. et Cie, 115 50. — Société Franco-Africaime Enfida, \$50; (titres de fondation), 120. — Immobilière Marseillaise, 482. — Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 1411. — Chantiers et Ateliers de Provence, 542. — Docks et Entrepôts de Marseille, 430. — Fournier L. Félix et Cie, 181. — Compagnie Française du Froid Sec, 105. — Société Française des Glycérines, 450. — Société Anonyme de la Morue Française, 800. — Compagnie Générale de Produits Chimiques du Midi, 550. — Marseille 1890 3 1/2 %, 455; 1905 3 1/2 %, 414. — Messageries Maritimes 3 1/2 %, 308; 5 %, 400. — Compagnie Générale Française de Transatlantique 3 %, 305.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 26 mai. — Sperduto Marius, rue bernard-de-Berre, 8. — Grenier Pierre, boulevaré Saint-Raymond, 5. — Gentilini Alexandre, chemin de la Nerthe. — Puech Rose, boulevard Boyer, 9. — Vignes Vincente, rue Belsunce, 9. — Herzog Hugues, rue des Vertus, 32. — Fabbri Jules, boulevard Demandols, 2. — Riccardelli Elise, rue Lanternerie, 10. — Gaubert Marcelle, traverse Pierre-des-Moulins, 14. — Giovannetti Françoise, quai Joliette, 13 bis — Giudicelli Henri, boulevard des Dames, 82. — Cantarell Joseph, rue Marceau, 14. — Jourdan Andréa, Saint-Marcel. — Pieroni Louis, Madrague-de-Montredon. — Gattal René, boulevard Honorine, 18. — Borghino Victor, chemin de Saint-Tronc, — Boscherini Marthe, rue Sylvestre, 29.

Total: 20 naissances, dont 3 illégitimes.

DECES du 26 mai. — Kalbfusso Marie, 26 ans, rue des Moulins, 1. — Henault Caroline, 70 ans, traverse La Parette. — Charavil Irène, 39 ans, rue des Cartiers, 1. — Monge Jules, 57 ans, chemin des Chartreux, 98. — Micheli Joseph, 9 ans, boulevard Saint-Clément, 37. — Sanchez Marguerite, 76 ans, boulevard de la Blancarde, 107. — Dufaitre Marius, 66 ans, rue Labry, 10. — Comini Germaine, 4 ans et demi, rue du Cambodge, 3. — Junino Paul, 64 ans, rue d'Aubagne, 65. — Deliey Paul, 47 ans, les Olives. — Cigognini Adèle, 52 ans, boulevard Plombières, 96. — Revest Louis, 55 ans, place Oddo, 5. — Cocoz Resalie, 52 ans, rue de Crimée, 146. — Garnier Adèle, 20 ans, rue Paradis, 257. — Nello Etienne, 14 mois, Petite Viste. — Soletti Jean, 76 ans, rue du Petit-Puits, 26. — Hinnekindt Marie, 40 ans, rue Merentié, 31. — Aubert Henri, 4 ans, rue Séry, 18. — Manuel Jean, 14 ans, rue d'Aubagne, 91.

Total: 24 décès, dont 4 enfants, plus 1 mort-né.

on demande un jeune homme de 14 ans pour faire les courses à la mercerie A. Mail-let, 88, boulevard de la Madeleine. on demande un jeune homme pour faire les courses, présenté par ses parents, Maison Giombini, tailleur, rue Saint-Ferréol, nº 20, au 1".

nº 20, au 1".

w On demande un bon demi-ouvrier mécanicien connaissant la partie cycles, place stable, Visserot, 4, rue Peirier.

w On demande un bon ouvrier cordonnier pour homme et dame (commande), bonne façon, rue de Rome, 87, au 1".

on demande une bonne à tout faire.

Stadacear rue des Fabres 2 au hijoutier.

S'adresser rue des Fabres, 2, au bijoutier. On demande une bonne ouvrière et une mises, place stable, rue de Rome, 136, magasin

M On demande des ouvrières et demi-ou-vrières couturières. Inutile de se pérsenter si l'on n'est pas capable, Maison Baze, cours Saînt-Louis.

M On demande de très bonnes ouvrières brodeuses, rue Vacon, 39, au 1" (entresol).

M On demande un comptable expérimenté disposant de 3 à 4 heures par jour, Anselme, 2, rue Lulli, magasin.

M On demande une demi-ouvrière et une apprentie dégrossie couturières, 72, rue Ma-Saint-Louis.

rengo.

M On demande une pompière et un ouvrier chez Nappo, rue Neuve-Saint-Martin, 1.

M On demande une finisseuse de chemise de commande pour l'atelier, 116, rue Montaux, sur la terrasse, 3° porte. Pressé.

M On demande des ouvrières lingères rue Bernard-du-Bois, 86, au 3°.

M On demande un vendeur et une bonne vendeuse au gennd tailleur Henry. Très pressente.

vendeuse au grand tailleur Henry. Très pres-sé. 39, cours Belsunce. on demande jeune homme de 16 à 18 ans pour apprendre le commerce. Payé de suite. On exige de bonnes références. Chez M. Rappaport, rue d'Aix, 2.

on demande bonnes corsagières, 167, rue de Rome, au 1°r. Cartier. w On demande de bonnes culotières et gi-letières, chez M. Duc, de Vaison, 3, rue Pei-rier, Marseille. w On demande bonne à tout faire, avec références, nourrie et logée. Roux, 5, rue Na-

tionale. 40 w On demande repasseuse et femme ro-buste pour faire les courses. Teinturerie Val-lier, boulevard Vauban, 41. w On demande demi-ouvrières tailleuses, boulevard Vauban, 52, au 2º. w On demande ouvrières, usine, 1, che-

min de Saint-Pierre. M On demande à la chemiserie Novelty, 1, rue République, une jeune fille ou jeune w On demande un apprenti pâtissier dé-grossi, 212, rue Paradis.

Petits MONO, précieux pour les envois aux pots MONO, soldats. Dépositaires demandés. Aug. Estéoule, 9, r. St-Martin, Paris (4°).

Inoui et Merveilleux

Tous nos GOMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables. PRIX UNIQUE A l'incui Tailleur (Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. MARSEILLE (Bd de la Madeleine, 37

MONTPELLIER. SAINT-ETIENNE. GRENOBLE M On demande bons appiéceurs, maison Favier, 121, rue de Rome.

M On demande bonne ouvrière lingère pour cousu main et machine. S'adresser chez

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS

Gaillard-Coste, 1, rue Grignan.

On demande chez Dewachter un garcon pour le nettoyage et un jeune homme pour les courses. Se présenter de suite.

Won demande un jeune homme de 14 ans pour les courses, blanchisserie, rue de l'Arbre, 23.

w On demande de bonnes culottières et vestières, ainsi que des rabatteuses, boule-vard de la Corderie, 30.

w On demande des apprenties de 13-15 ans présentées par leurs parents ; une repasseuse et des coupeurs pour la confection d'hommes, 62, rue Joliette.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : un jeune employé de 16 à 18 ans, pour apprendre commerce présenté par ses parents ou avec de bonnes références (payé de suite); forgeron-mécanicien pour entretien d'usine ; ouvrier matelassier : cordonnier pour la réforgeron-mécanicien pour entretien d'usine; ouvrier matelassier; cordonnier pour la réparation et tout faire; ouvriers, demi-ouvriers et apprentis dégrossis menuisiers; maréchal-ferrant teneur de pieds ou ferreur; jeune garçon de bar un peu dégrossi; demi-ouvrier boulanger ou apprenti dégrossi; scieur pour la circulaire pour le dehors; tourneurs sur métaux; un rouleur de robinets; apprenti droguiste 14 à 15 ans présenté par ses parents; jeune garçon de courses de 13 à 15 ans présentés par leurs parents; demi-ouvriers ébénistes; demi-ouvrier électricien téléphoniste; apprenti graveur présenté par ses parents; apprenti cartonnier et courses (1 fr. 50 par jour); peintre colleur; ouvriers appiéceurs; ouvrier, demi-ouvrier et apprenti cycliste; apprenti caissier-layetier; cordonniers pour hommes et pour dames pour le dehors; ouvrière, demi-ouvrière et apprentic caussier-layetier; cordonniers pour hommes et pour dames pour le dehors; ouvrière, demi-ouvrière et apprentic caussier demi-ouvrière demi-ouvrière demi-ouvrière et apprentic caussier demi-ouvrière et apprentic caussier demi-ouvrière et apprentic caussier demi-ouvrière demi-ouvrière et apprentic caussier demi-ouvrière demi-ouvrière et apprentic caussier demi-ouvrière cordonniers pour hommes et pour dames pour le dehors; ouvrière, demi-ouvrière et apprentie lingère; ouvrière, demi-ouvrière et apprentie tailleuses; ouvrière et apprentie margeuse; ouvrière et demi-ouvrière repasseuses; apprentie cartonnière; ouvrière pompière; ouvrières brodeuses artistiques; demi-ouvrière coiffeuse. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié de porter livret, certificats ou papiers d'identité.

GUÊRISON DÉFINITIVE SERIEUSE SERIEUSE PAR les COMPRIMES de GIBERT 606 absorbable saus pique

Traitement facile et discret même en voyage La boile de 40 comprimés 6 fr. 75 franco Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marselle DEPOT A TOULON : Pharmacie CASTEL-CHABRE

IMPUISSANCE QUERISON RADICALE
par les Cachets des SULTANES. Prix 6 fr. la bôite franco; discret.
DIANOUX, pharmacien, 30, Grand Chemin d'Aix, Marseille.

SIROP INFANTILE GIMIÉ CONTRE CONSTIPATION TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES. MU-GUET. En vente partout. Dépôt : PHIO MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

DROGUERIE Je suis acheteur de Gentiane, faire offre et échantillon, DIANOUX, pharmacien, gd chemin d'Aix, 30, Marseille.

Café Torréfié

"Le Cabanon"

Supérieur à tous

Les plus vastes magasins de

afés verts et torréflés de toutes

MARSEILLE (Tél. 41-40)

SYPHILIS

fentes ou Achats de Fonds de Commerce

vente ou cessions de fonds de 17 mars 1909 dans le journal Brûlerie Régionale de Cafés LE PETIT PROVENÇAL Rue NATIONALE, 62-64

aux conditions de son tarii La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette QUERISON RAPIDE ET SURE publication devra être renou-velée du 8° au 15° jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau proprié-taire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans te ressort du tribunal.

par le SYPHILOR Herboristerie du Globe 34, rue d'Aubagne, Marsellle POUR IMPORTANTS TRAVAUX Ecr. et faire offre à Rodier, vitrier, entreprise Simon-Carves, chantier Oléum, St-Chamas

BARMAN parlant bien an-glais, muni bonnes référen-ces est demandé chez Bodega. S'y présenter.

Caisses vides à vendre longueur 1 mètre, largeur, 0^m45, hauteur, 0^m35. S'adresser, 24, rue Colbert

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est par ou impur



DEPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes! Femmes! Au Retour d'Age ou âge critique. Le Dépuratif Alien est le seul remède sou-

Cette essence est le dépuratif le plus | energique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés. Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, numeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille ouge de Honduras. Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure

à tous les dépuratifs connus.

mortelles et toujours doulouleuses. Le flacon de 1/2 litre, 5 fr. - 6 flacons, 26 fr. (Expédition contre mandat-poste) Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS: Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON: Phie Chabre, Gorlier, Vedel.—
AIX: Phie Dou. — ARLES: Phie Maurel. — AVIGNON: Phie Marie et Rolland. — LA CIOTAT:
Phie Barrière. — CANNES: Phie Antoni. — NIMES: Phie Favre. — NICE: Phie Rostagni. —
ALAIS: Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacles.

Tout le monde préfère la PHOTO MIDGET

38, rue Saint-Ferréol SALERNES (Var) Hôtel Allègre Sud et P.-L.-M. camp. verd., px mod., cuis. renom., ch. conf., élect., gar., pêch. truit.,écrev.,argt pr fam.

ON DEMANDE Jeune fille apte triage manipulation cafés verts. Ecrire Mal-

fettes, en ville, 43, r. Turenne. CAISSES vides, contenance 12 à 14 litres, sont achetées à 0.75 pièce. Takina, Grand-Chemin d'Aix. 30 SCIFUR demandé pour la Circulaire. S'adres. dimanche prochain, de 9 h. à midi, au bar, r. du Muguet, 12 J'acheterais d'occasion cham-bre. Faire offres, marchands s'abst. M. Mariaggi, p. Colbert

MAGASIN colffeur à céder, cause mobilisa-tion. S'adresser M. Chiara-mould, 12, rue de la Guirlande AUXILIAIRE 10° d'artillerie Toulon, bon poste, permuterait pour Marseille. Ecrire Ollion, 125, boulevard National, Marseille.

TOURS universels et divers à vendre, R. Stucki, boulevard Gazzino, 29, au 2°. Mobilisé, tourneur à Unieux (Loire), demande permu-tant aux Forges et Chantiers à Marseille. Ecr. Bœuf, 145° d'infanterie, avenue d'Arenc, Mar-

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes 🛦

en tous genres, sur cartons, callcot, etc. MAISTRE, place Prélecture 1 MARSEILLE

Le Gérant : VICTOR HEYRIES Imp.-Sier. du l'etit Provençai rue de la Darse. 75.

Feuilleton du Petit Provençal du 27 Mai

Les Trois Masques de l'Elrangère

Grand roman d'actualité inédit

Certes l'éloignement du pays ami où elle se trouvait bloquée par les événements, et le désarroi des communications postales, étaient des raisons capables d'expliquer un long silence, une longue absence de lettres. Mais cela était devenu par trop long, par

trop inexplicable.

Des correspondances de Russie arriwaient... Seul lord Simson ne recevait plus

L'angoisse au cœur, il se demandait, à tout instant, si un malheur n'avait point framé, là bas, dans la lointaine Russie, celle qu'il chérissait.

TROISIEME PARTIE

Lady Simson, partie peu de temps avant la guerre avait écrit deux ou trois fois de Russie, puis aucune nouvelle d'elle n'était plus parvenue dans Piccadilly.

Un jour, après avoir vainement attendu des nouvelles, après s'être livré, fièvreusement, à toutes les suppositions, il s'était rendu à l'ambassade de Russie où, reçu par Reproduction et adaptation etnématographique rigoureusement interdites.

Dépuratif, laxatif per excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, effections nombreuses proyenant des vices du sang; maladies de l'estermes et de la vessie. Iles phise l'ambassadeur même, il avait eu avec celui-ci un assez long entretien. Quelques réponses de l'éminent person-

60 Ans de Succés. Le meilleur, le plus agréable purgatif

L'ambassadeur n'était point parvenu à re-connaître les noms cités par lord Simson quand lord Simson avait parlé de la famille de sa femme. Néanmoins l'ambassadeur avait promis de faire le possible pour avoir des nouvelles de la jeune lady. Or, toutes les recherches étalent demeu-

nage n'avaient pas laissé de le surprendre.

Le mystère le plus épais planait maintenant sur l'absente

C'était une véritable disparition. L'esprit tout plein de ces épuisantes pen-sées, lord Simson était donc étendu ce jour-là sur un divan, dans son hôtel de Picca-dilly, à Londres, quand la porte du fumoir Un domestique entra.

Il apportait une lettre sur laquelle lord Simson jeta rapidement les yeux. Hélas ! ce n'était pas d'elle encore ! L'enveloppe portait le timbre de Paris ord Simson ne reconnût pas l'écriture. Il ouvrit cette lettre et, dès les premières lignes, son visage exprima de la stupeur. Il se leva et recommença à line. Ses yeux parcoururent hativement les lignes. lecture achevée, il demeura au milieu de la pièce, immobile, pâle, comme hébété. Un long moment s'écoula pendant lequel il paraissait ne plus avoir de pensée... Puis il retomba sur le divan et relut la lettra

lettre. - Qu'est-ce que tout cela signifie ? mur-mura-t-il d'une voix étrange. La lettre qu'il venait de recevoir conte nait oes mots

Monsieur. Une épouvantable révélation me met dans l'obligation de vous écrire. Cette révéation vous affecte au même titre que moi Permettez-moi de préférer vous dire de vive voix ce dont il s'agit. Pour l'honneur de votre nom il est indispensable que vous ceniez à Paris, tout de suite.

Capitaine ROBERT DE VILLEDIEU,

27, avenue Montaigne, Paris. En un autre moment lord Simson eut pensé que c'était là quelque tentative de chantage ou une grossière mystification : nais cette lettre lui parvenant en de pareiles heures d'angoisse devint pour lui une précision inquiétante, acquit une impor-

ance mystérieuse et tragique. Bien qu'il ne fût, dans ces lignes, aucune-ment question de lady Simson, il était évilent qu'il s'agissait d'elle.

Toutes les pensées qu'il avait poursuivies, dans des sens différents, au sujet de la dis-parition de la jeune femme, toutes les ques-tions qu'il s'était vainement posées, toutes les anxiétés qu'il avait eues se concentraient naintenant en cette lettre. Ce carré de papier résumait l'énigme du douloureux et affolant problème. Et on lui en promettait l'explication...

Lord Simson tira sa montre, demanda un indicateur des chemins de fer et fit préparer hativement sa valise. Moins d'une heure après, son auto le conduisait à la gare de Charring-Cross.

Le lendemain matin, à Paris, Garnier re-cut un mot de M. de Villedieu l'informant que lord Simson arriverait en gare du Nord dans l'après-midi.

— Enfin! s'écria le matelot. M. de Villedieu lui donnait rendez-vous hez lui à 3 heures du soir. Garnier, dont mpatience était grande, sortit des qu'il eut éjeuné et se dirigea, par un chemin dé-ourné, vers le lieu du rendez-vous. Il se trouvait dans la rue de la Paix, où l'animation était à ce moment très grande, quand soudain il se produisit un grand tu-

multe.
On entendait crier: - Arrêtez-le! årrêtez-le. Garnier se plaça à l'écart pour n'être pas

pris dans le remous des bousculades. Des gardiens de la paix s'étgient élancés sur un individu qui gesticulait terriblement et qu'ils parvinrent à mattriser. Autour de là des curieux questionnaient. Qu'est-ce que c'est ?
 Il paraît que c'est un soldat russe qui

s'était mis à courir comme un fou derrière Un autre ajoutait : — Il a traversé comme ça deux ou trois rues, bousculant plus de cinquante person-nes. On vient enfin de l'arrêter.

Garnier, après avoir distraitement prété l'oreille aux bavardages de la foule reprit sa marche vers les boulevards. Il arriva avenue Montaigne, quelques minutes avant l'heure convenue. M. de Villedieu était toujours triste,

Il y avait dans sa douleur des regrets d'a-mour et de l'écceurement, la hantise de la femme adorée et l'horreur de l'être abject qu'était cette femme.

Les inconcevables révélations de Garnier l'avaient complètement bouleversé.

— Une espionne l'ne cessait-il de répéter. Une espionne! J'avais épousé ça!

Garnier essaya de le tirer de cette pénible

verain pour combattre les maladies de la

femme. A ce moment, le sang n'ayant plus

sa libre circulation, comme tout liquide

stagnant, se corrompt et engendre des

principes morbides, germes d'une foule

de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles ner-

veux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs

du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.
Dans ces cas, le Dépuratif Allen est
à la fois curatif et préservatif, car il
guérit toutes les années des milliers de

malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent

- Et quand je pense, dit l'oficier, quand je pense que l'autre va venir, que nous al-lons nous trouver en présence! Ah! maintenant j'ai presque du regret d'avoir permis cette entrevue ; celà va être abominable et douloureux... Comment pourrons-nous nous regarder en face, lui et moi, en songeant à cette femme ?... - Irons-nous recevoir lord Simson à la

gare, demanda Garnier, ou se rendra-t-il directement ici ? - Je lui ai donné mon adresse, il se fera conduire ici. Le train entre en gare à 3 heures 15. Lord Simson sera chez moi avant 4 heures certainement.

XXI Où Lord Simson apprend à son tour l'affreuse vérité.

Dès qu'il arriva à Paris, lord Simson se fit conduire avenue Montaigne. Son visage trahissait une profonde émotion et une grande nervosité! - Le capitaine de Villedieu ? demanda t-il en entrant dans le cabinet de travail

de l'officier. - C'est moi, mylord, répondit celui-ci, qui ne paraissait pas moins ému. - C'est bien vous, monsieur, qui m'avez écrit à Londres ?

— C'est bien moi. J'ai, en effet, de très graves, de très douloureuses révélations à vous faire. Lord Simson, pris d'une angoisse mor-telle, frissonna. Cependant, il tourna les yeux vers un troisième personnage, qui

dans un coin de la pièce, assistait à ce début

d'entretien, et qui n'était autre que Gar-M. de Villedieu comprit la signification

de ce regard.

Monsieur François Garnier, dit-il en présentant le jeune homme ; sa présence ici est nécessaire. Voulez-vous, mylord, prendre la peine de vous asseoir ?

— Monsieur, dit lord Simson en s'asseyant, tout ceci, depuis votre lettre, jusqu'aux paroles avec lesquelles vous m'accueillez, est un mystère impénétrable pour moi. Néanmoins, vous voyez mon émotion, car ces événements que je ne m'explique pas, surviennent à un moment tel de ma vie, qu'il m'est impossible de ne pas en vie, qu'il mest impossible de ne pas en faire état. Aussi, monsieur, je vous supplie de me tirer le plus rapidement possible de l'angoisse où vous me voyez.

— Mylord, je m'appelle Robert de Villedieu, je suis officier d'état-major de l'armé française; i'ei érougé il v. der

mée française ; j'ai épousé, il y a deux ans, une jeune femme du nom de Vera Sobolieff. Elle m'a quitté peu de temps après notre mariage pour se rendre dans sa famille, en Russie.

Lord Simson, qui avait écouté avec quelque étonnement cette entrée en matière, tressaillit tout à coup au mot de Russie.

— C'était quelques mois à peine avent la guerre. Depuis, je n'ai plus eu de nouvelles de Mme de Villedieu.

Lord Simson était devenu pâle.

— Avant de poursuivre, mylord, voulez vous m'autoriser à vous poser quelques questions? en Russie

questions? - Faites. - Voulez-vous me parler de... de lady,

Simson? CLAUDE TREVOUS (La suite à demain.)

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'hulle de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients. D'un goût des plus agréables, le Virogénol est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le réminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'hulle de foie de morue.

PRIX du flacon de 500 gr. 2.25, p. postal ajouter 0.60. Par 6 flacons franco de port Dépôt général : PHARMAGIE DIANOUX, 30, Gd Chemin d'Aix, MASSILLE et Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les Pharmacles.